ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LE PLATEAU DU DEVES

LA MARGERIDE

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE
1995

Réalisation :	Conseil en Architecture,Urbanisme et Environnement de la Haute-Loire Contact : Juliette Tilliard-Blondel 1 rue Pierre Farigoule 43000 Le Puy en Velay Dessins et illustrations : Olivier Robichon

Partenaires financiers :	Conseil Général de la Haute-Loire Ministère de l'Environnement : Direction Régionale de l'Environnement d'Auvergne Communauté Economique Européenne : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricoles

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LE PLATEAU DU DEVES

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES DE LA HAUTE-LOIRE 1995

LEGENDE

FORETS BOIS ET LANDES

- FORET RESINEUSE DENSE / EPARSE
- FORET FEUILLUE DENSE / EPARSE
- FORET MIXTE DENSE / EPARSE
- LANDE HAUTE / BASSE

CULTURES PATURES

- PARCELLES EN CULTURES
- PARCELLES MIXTES CULTURE - PATURE grandes parcelles / petites parcelles
- PATURES grandes parcelles / petites parcelles

MAILLAGE AGRICOLE

- MURETS DE PIERRE / TERRASSES
- HAIES BASSES / HAUTES
- MAILLAGE DENSE
- MAILLAGE LACHE
- PARCELLAIRE ETOILE / ARBRE ISOLE

AUTRES

- AFFLEUREMENT MINERAL
- ZONE HUMIDE
- RIVIERE / LAC
- ZONE URBAINE DENSE / ZONE CONSTRUITE

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS
ET ENTITES PAYSAGERES

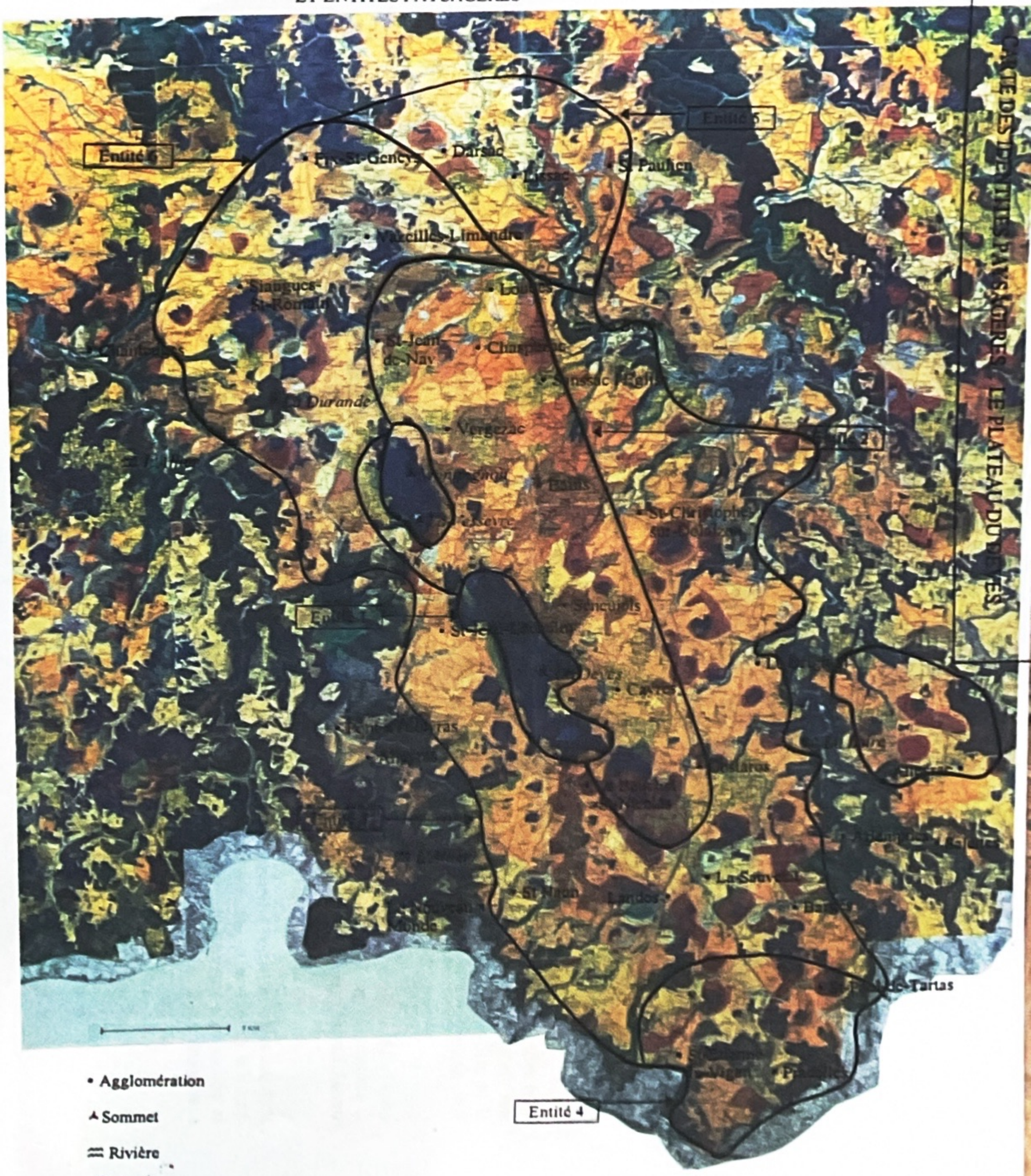

• Agglomération

▲ Sommet

〓 Rivière

↑ Nord

LE DEVES

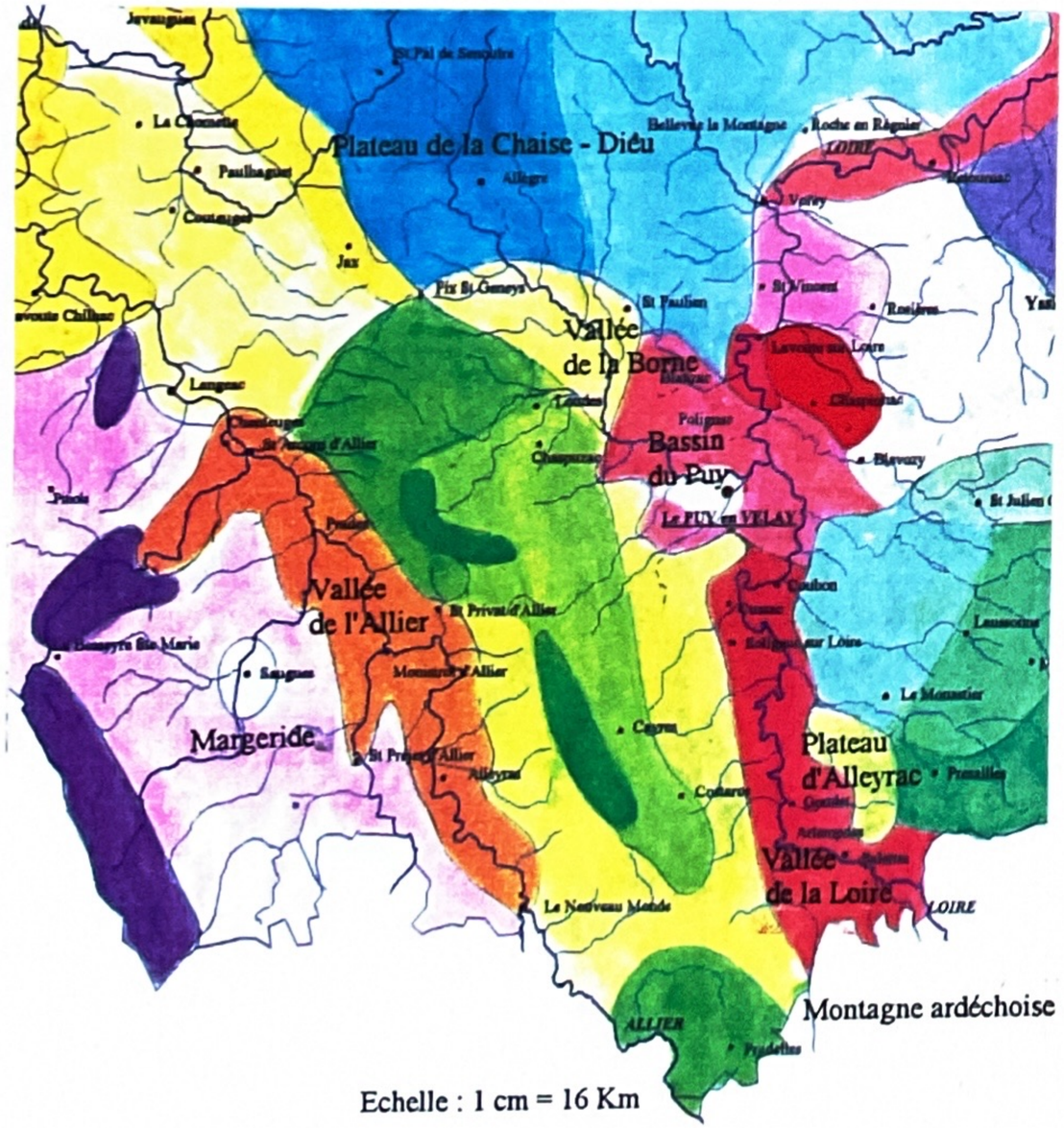

Echelle : 1 cm = 16 Km

Le plateau du Devès que l'on appelle aussi plateau du Velay, ou Velay occidental, est une région paysagère bien individualisée aussi bien par des limites géographiques et géologiques nettes que par son paysage typé.

Il s'étend du Nord au Sud, sur une longueur d'environ 40 kilomètres entre la ligne Vazeilles-Limandre / Saint-Paulien au Nord marquant une frontière graduelle avec le plateau granitique de la Chaise-Dieu et la pointe de Pradelles au Sud, l'isolant plus ou moins progressivement de la "montagne ardéchoise".

La vallée de l'Allier apporte une limite franche sur toute la bordure Ouest. Elle sépare Margeride et plateau du Velay, d'abord discrètement à l'extrême Sud puis par une entaille profonde depuis le Nouveau Monde jusqu'à l'aval de Chanteuges.

A l'Est, le plateau du Devès est successivement bordé par le ruisseau de la Méjeanne, la vallée de la Loire, le bassin du Puy et la vallée de la Borne. Cette ligne, orientée Sud Est / Nord Ouest, s'interrompt entre Goudet et Chadron, pour englober le plateau d'Alleyrac situé sur la rive droite de la Loire.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE ET CLES DE LECTURE

PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE

	Pages
Une sorte de plat pays...	5
profondément entaillé sur ses bords...	6
où la roche apparaît en colonnes prismées.	7
Un axe central porte les reliefs :	
Des collines émoussées...	8
une montagne centrale...	9
des cratères lunaires.	10
Un paysage animé d'agriculture.	14
Des villages austères mais des trésors cachés.	17

CLES DE LECTURE

	Pages
Histoire volcanique	5
Une carapace basaltique	6
Prismes et orgues	7
Les 100 volcans du Devès	8
La chaîne du Devès	9
Les maars, les tourbières, les lacs...	10
Les milieux naturels du Devès	12
Le plateau du Devès : Un bon pays	15-16
Les villages noirs	17
Des villages emplis de l'histoire des hommes	18

Histoire volcanique

Le plateau du Velay doit son caractère tabulaire à son **histoire géologique assez récente**. Le plateau cristallin, encore bien visible dans la région de Fix-Saint-Geneys, a été recouvert par une **carapace basaltique** lors d'épisodes volcaniques survenus il y a 3 Millions d'années et plus.
Ce volcanisme, qui s'est poursuivi pendant environ 2 Millions d'années, a laissé un certain nombre de **témoins** très marquants dans le paysage.
Deux types de matériaux ont été émis lors de ces événements : des **laves** qui se sont écoulées depuis les fissures (dont la principale orientée Sud Est - Nord Ouest s'est ouverte entre Landos et Saint-Elbe) et des **scories** qui ont été projetées par les volcans.

Le plateau du Velay n'est pas un paysage banal. Il est surprenant à bien des égards. Ses formes, héritées du passé géologique en font un lieu unique en France, les cultures qui le parent de couleurs et l'ouvrent aux regards sont étonnantes à cette altitude, les villages sombres le rendent grave.

Voyons de quelle manière ces différents traits du paysage pourraient frapper un promeneur.

Une sorte de plat pays...

Au premier abord, **l'horizontalité**, le caractère tabulaire de ce haut plateau peut surprendre.

Le regard glisse sur cette "table". Il s'arrête à la faveur des quelques éléments de relief qui se répètent dans l'axe du plateau.

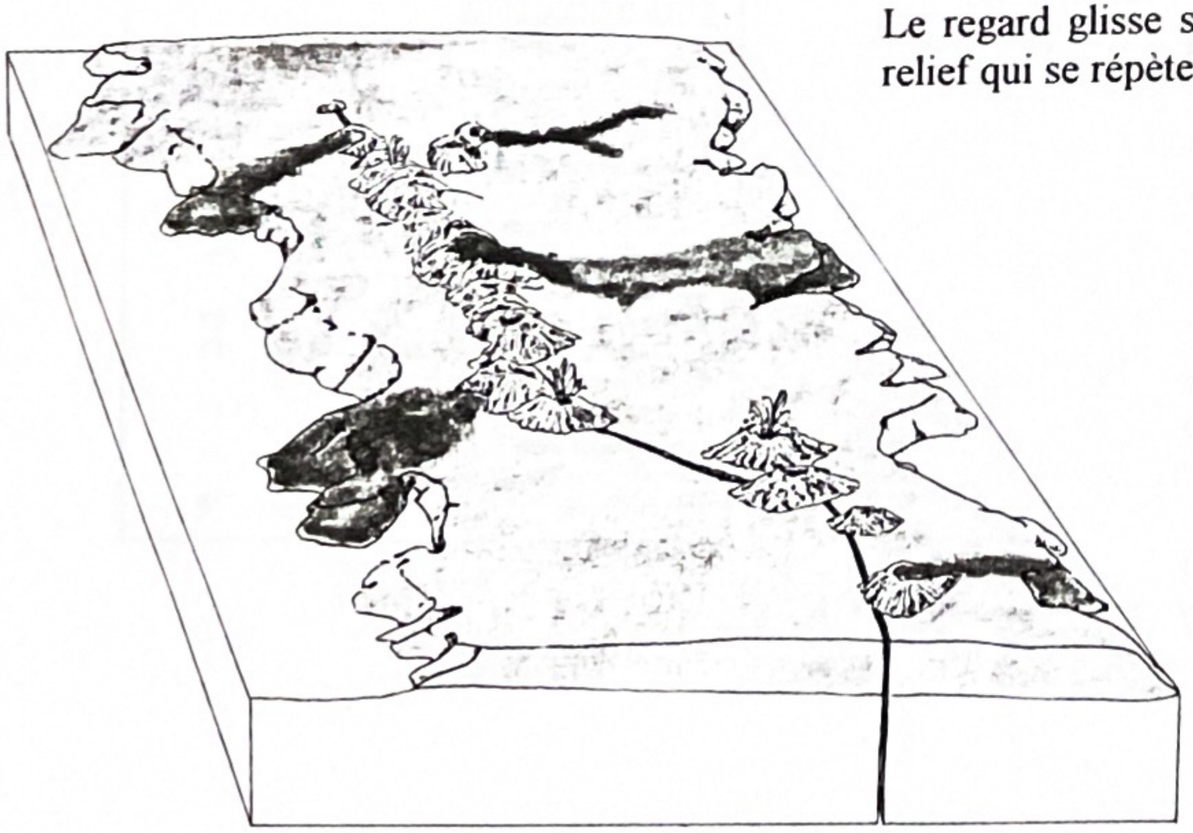

"Je m'élevai sur le plateau qui m'apparut, comme une immense plaine, assez monotone et relevée de ci de là de mamelons vestiges d'anciens cônes volcaniques, émoussés peu à peu par les pluies et par la culture."
Dr BAILLY - 1880

profondément entaillé sur ses bords...

Sur les **rebords** du plateau, des vallées en forme de **gorges** rejoignent de façon brutale la Loire ou l'Allier.

"Tout allait bien et je me félicitais d'être enfin rentré dans un pays si propice à un voyageur exténué lorsqu'au sortir du hameau de la Bernarde, je me trouvai tout à coup sur le rebord d'un ravin profond de 150 mètres, dont rien à distance ne m'avait fait soupçonner l'existence (...) c'était le ravin du ruisseau des Ceyssoux (...) L'existence de ces ravins si bien encaissés, si bien dissimulés, est, pour le dire en passant un des traits caractéristiques du Velay." Dr BAILLY - 1880

Une carapace basaltique

L'empilement des coulées de lave successives constitue la carapace basaltique.
Le basalte compact et relativement jeune donne au plateau cet aspect si massif et rend difficile le jeu de l'érosion par les rivières.

Phénomène d'érosion régressive

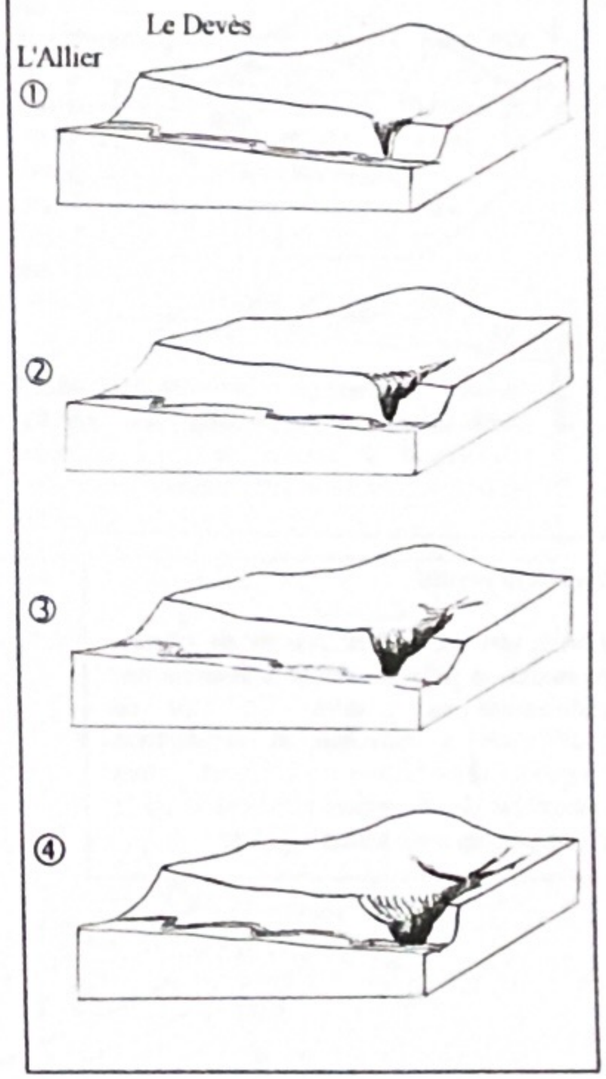

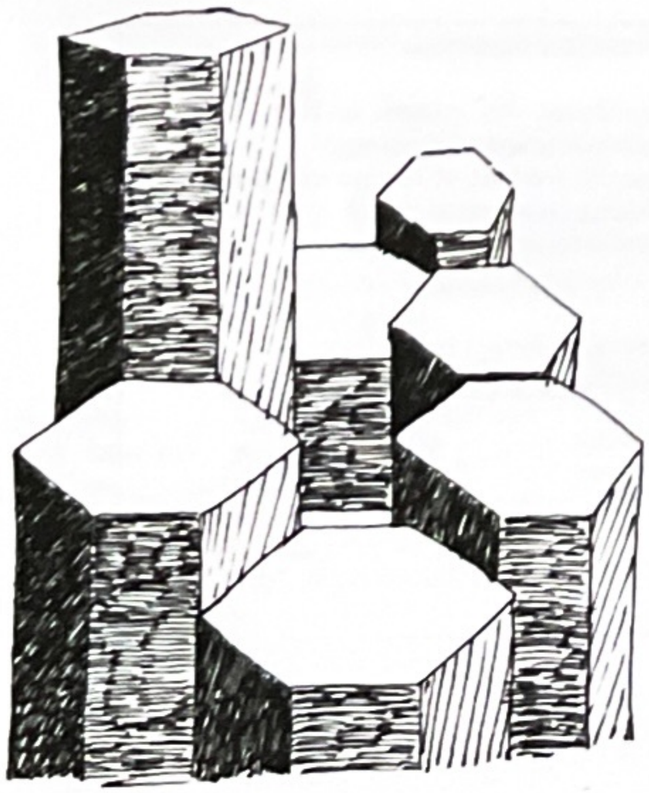

où la roche apparaît en colonnes prismées.

Souvent des abrupts rocheux dominent ces gorges, on y observe des colonnes prismées. Collées les unes aux autres, elles semblent avoir été taillées par la main de l'homme tant elles sont régulières et géométriques.

Prismes et orgues

Là où la lave s'est accumulée sur de grandes épaisseurs, le refroidissement a favorisé une solidification en prismes. Ce type de solidification a provoqué la constitution **d'orgues basaltiques**. L'aspect très géométrique de ces orgues s'observe là où le refroidissement a été lent et régulier.

Un axe central porte les reliefs :

Des collines émoussées...

Dès que l'on pénètre un peu plus dans les terres, les reliefs sont moins discrets, des petites collines s'élèvent au dessus du plateau et semblent s'aligner selon un axe Sud Est - Nord Ouest.

D'une hauteur d'environ 100 mètres, leur base peut atteindre deux kilomètres de diamètre. On en dénombre pas moins de 100. Un mot occitan permet de les nommer : il s'agit des **gardes**, de "gardo", colline qui domine un pays, tour de garde.

Couvertes d'une terre très fertile, les pentes de ces gardes sont cultivées. La palette des couleurs s'enrichit de tons vifs (vert, marron, rouge, jaune, or) et rythmés selon les saisons. Le parcellaire prend une forme étoilée pour épouser la forme des gardes.

Au sommet, un petit chapeau de pins ou de landes coiffe les collines.

Quelques unes de ces gardes sont partiellement, voire entièrement, grignotées par des carrières.

Les 100 volcans du Devès

Les cônes de scories sont des témoins facilement repérables du volcanisme. Ils résultent de l'accumulation de matériaux de projection lors des explosions rythmiques qui caractérisent le volcanisme strombolien.

Bien que leurs pentes contrastent avec la surface plane du plateau, les **cônes sont fortement érodés**, émoussés, leurs cratères peu visibles.
Ici l'érosion a pu jouer plus facilement que sur les coulées, les scories sont moins compactes et la pente favorise l'action de l'eau, de la gravité et du gel-dégel qui contribuent à désagréger les roches.
Ces différents facteurs ont concouru à la formation de sols très fertiles qui permettent aux cultures d'atteindre, malgré des altitudes élevées, des rendements très corrects.

L'extraction des scories au coeur des anciens volcans s'est généralisée. La **pouzzolane**, matériau léger et poreux, a trouvé des utilisations variées (courts de tennis, routes, filtres,...)

"Pas une butte, pas un monticule dans ce pays, qui ne soit un ancien volcan, facilement reconnaissable dès l'abord à la couleur et à la nature des matières qui forment cette élévation du sol. Sur quelques points, ces vésuves sont si rapprochés que leurs bases se confondent." Dr BAILLY - 1880

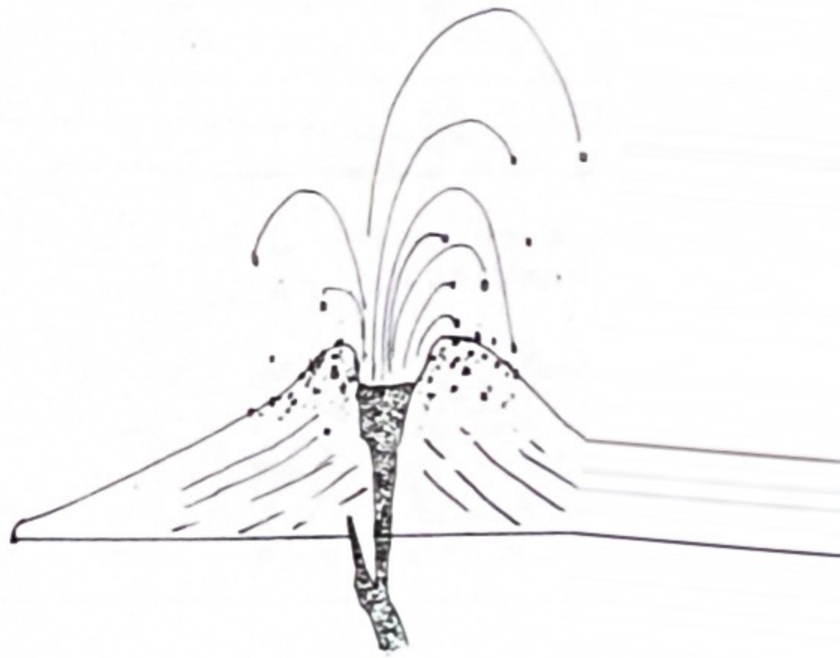

La Chaîne du Devès

Dans l'axe Sud Est - Nord Ouest, les **chaînes volcaniques du Devès** relayées plus au Nord par celles de la **Visseyre** puis de la **Durande** s'élèvent au dessus du plateau.

Elles sont constituées de nombreux cônes de scories coalescents. Leurs pentes trop fortes, leurs altitudes trop élevées (Devès : 1423 mètres, Vesseyre : 1279 mètres, Durande : 1299 mètres) rendent difficile, voire impossible, les cultures. Jadis surtout couvertes de landes pâturées, elles ont été boisées au milieu du XIXè siècle.

une montagne centrale...

Une échine dorsale boisée, orientée Sud Est - Nord Ouest, surplombe le plateau et le sépare en deux parties inégales. Ligne de faîte, surélevée et de couleur sombre, parallèle aux lignes horizontales du plateau, elle tient lieu de fond aux vues de part et d'autre.

des vallées discrètes...

Nous l'avons dit plus haut, peu de vallées entaillent ce plateau. A l'intérieur des terres, les petites rivières ne font qu'onduler mollement sur sa surface massive.

et des cratères lunaires.

Toutefois, de **vastes dépressions circulaires** donnent la réplique aux gardes : là aussi, les pentes sont cultivées et pour la même raison, les parcelles ont souvent la forme d'un trapèze.
Le fond de ces cuvettes est plutôt marécageux,... ici, on appelle ces marécages des Narces ou des Sagnes.

Les maars, les tourbières, les lacs...

Aux cônes de scories, accumulation de matériaux projetés formant des buttes et de petits cratères aujourd'hui peu visibles, on peut opposer les **vastes cratères d'explosion en maars.**
Ils résultent d'éruptions dites phréatiques (ou phréato-magmatiques) c'est-à-dire causées par la rencontre d'eau (nappe souterraine le plus souvent) et de magma. Cette rencontre provoque une **explosion** (ou plusieurs) dégageant "à l'emporte-pièce" les terrains sus-jacents. Les matériaux projetés s'accumulent sur les bords définissant de vastes cratères.
La forme des maars est **circulaire**, leur fond souvent **imperméable** reçoit et retient les eaux. Ils sont occupés par des **prairies humides**, des **tourbières** ou encore comme le cratère du Bouchet par un **lac** aux eaux limpides.

L'explosion d'un maar

Rencontre eau/magma

Explosion

Résultat de l'explosion : un vaste cratère

Comblement du cr par des sédiments

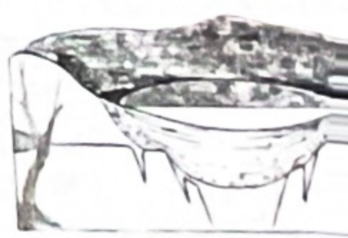

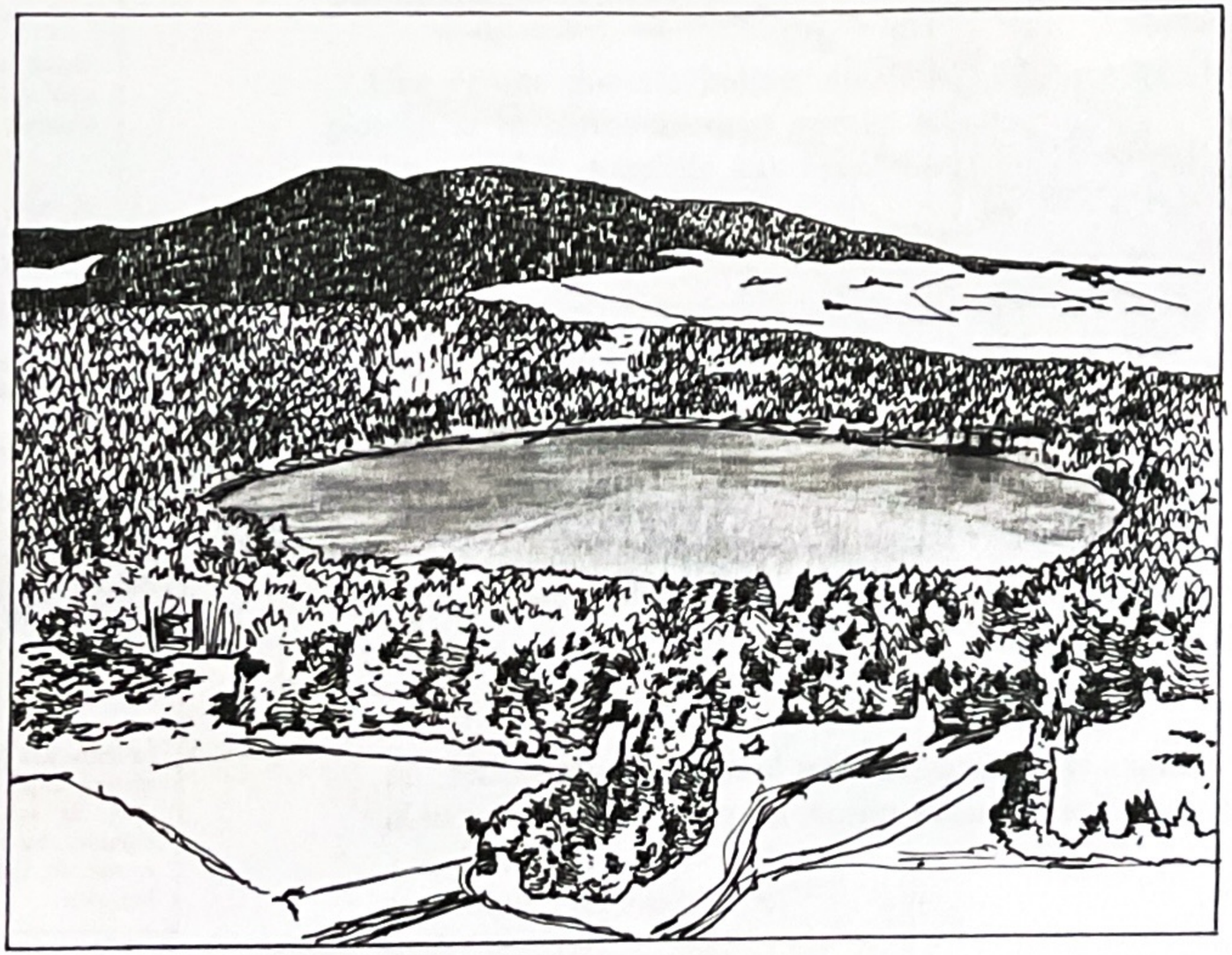

[...] "à un quart de lieue du village se trouve un grand lac tout entouré de hautes montagnes. Ce lac a plus de demie-lieue de tour, restant presque toujours dans la même situation, il a une eau fort claire et même bonne à boire. Pas de poissons à l'exception de petits tout au plus de la longueur du petit doigt et d'une amertume insupportable. On n'y voit ni entrée, ni sortie. Les unes disent que ce lac est un abîme et les autres un oeil de mer. Il a la forme d'un chaudron." M. IRAILH Curé du Bouchet-Saint-Nicolas - 1876

Bussard
Cendré

Le Marais de Limagne

Sphaignes

Les milieux naturels du Devès : tourbières et autres milieux

Inféodées aux lieux humides, les tourbières s'installent ici à la faveur de vastes dépressions : dans les cratères de "maars".
Cette position topographique favorise l'apport constant en eau, nécessaire à l'édification d'une tourbière : une formation végétale caractérisée par la présence de plantes spongieuses, les sphaignes, colonisant des étendues d'eau stagnante.
Ces "faveurs topographiques" ont permis aux tourbières, milieux hérités des dernières glaciations, de traverser les siècles et les millénaires. Lorsqu'elles ont été préservées du drainage, ou de l'exploitation de tourbe, elles nous livrent aujourd'hui des paysages surprenants, des espèces végétales et animales particulières et... des enseignements sur l'histoire de la végétation.
Dans la tourbe, à l'abri de l'air, les fragments végétaux (spores et pollens, graines et fruits) et animaux (carapaces d'insectes et de mollusques) se conservent dans les couches successives.

Des fouilles permettent de reconstituer les anciennes séries de végétation et en particulier les premières phases de sédentarisation humaine, de défrichements, les changements dans les modes dominants d'exploitation, les périodes de déprise... La "palynologie" (étude des pollens) permet de tracer les lignes de la "paléo-écologie".
En raison de ses nombreux cratères de maars, le plateau du Devès est particulièrement riche en tourbières, certaines sont très étendues (Narces de la Sauvetat, de Landos), d'autres sont de réels joyaux botaniques (Marais de Limagne).
A côté de ces milieux relativement rares à l'échelle nationale, on rencontre, sur le plateau, d'autres types de milieux plus courants : milieux ouverts où domine l'agriculture mais dont s'accomodent nombre d'oiseaux (chouettes, cailles, busards, pie-grièches, ...), milieux forestiers sur les reliefs (sapinières, pinèdes et surtout hêtraies primitives méritant protections au titre des directives européennes).

"La lutte séculaire de l'homme contre l'aride champ de pierre fournit ici un des éléments les plus caractéristiques du paysage de plateau : les nombreuses murettes de pierres sèches qui limitent les différents héritages, les différentes parcelles." Monographie Agricole du département de la Haute-Loire - 1929

Poursuivons la recherche des éléments frappants dans ce paysage.

Un paysage animé d'agriculture

Notre promeneur imaginaire s'attachera peut-être plutôt (ou à la fois) au **paysage très ouvert**, peu forestier qui semble sous-tendu par une **animation fébrile... l'agriculture**.

L'empreinte de l'agriculture est si présente sur le plateau qu'il est parfois difficile de dissocier la route du chemin de terre tant leurs couleurs sont proches.

Les moindres recoins ont **mérité une mise en culture**. Les prairies temporaires et cultures (blé, seigle, orge, colza, lentille) dominent nettement. C'est le domaine de la **polyculture**. Les champs conservent une taille modeste voire très réduite, ce qui contribue à former un **paysage coloré, piqueté** et vivant.

Un réseau de haies assez lâche se resserre à la faveur des accidents de terrain (tête de vallée), et la proximité des lieux habités. Là, un **réel quadrillage de murets** de pierres grises et **d'alignements de frênes** rompt l'espace ouvert du plateau.

"Nulle part, je n'ai vu de cultures à cette altitude, le blé vient sur des sommets de montagne où l'on ne chercherait que des rochers, du bois ou de la bruyère."
Arthur YOUNG - 1788

La lentille verte du PUY

"Nettement caractérisée par ses petites dimensions [...], par sa couleur "vert olive à marbrure vert jaune et taches bleu d'acier", la lentille du Puy a fait le renom du Velay.[...].
Bien qu'on la cultive dans les bassins d'alluvions tertiaires, parfois aussi sur les terrains granitiques, elle préfère avant tout, le plateau basaltique. Mais le climat a une très grosse influence sur le développement de cette plante dont le cycle végétatif est court. Si l'eau ne doit pas manquer, sa trop grande abondance est néfaste. La chaleur du soleil est indispensable à sa coloration."
G. BAYSSAT- 1955

Colza

Seigle

Blé

Orge

Lentille

Le plateau du Devès : un "bon pays"

Cultivé depuis des siècles, le plateau du Devès est une enclave fertile dans les hautes terres du Massif Central.

Des pentes fertiles, des plats rocailleux

La faiblesse des dénivellations rend plus aisé le travail des champs et a fortiori la mécanisation. Pour les raisons évoquées plus haut, les **sols les plus fertiles** sont ceux des **"fonds de garde".** Ici, la fertilité prévaut sur le critère de dénivellation puisque ce sont quasiment les terrains les plus pentus qui reçoivent les cultures. Aussi, certaines pentes ont été corrigées par la construction de tertres. Sur les coulées, à la surface du plateau, la **fertilité des andosols** (sols sur coulées basaltiques altérées) est assez bonne. Elle dépend cependant de la profondeur : par endroits les sols sont trop minces ou encore rocailleux. Les **murets de pierre** et pierriers témoignent du travail d'épierrage qu'a demandé la mise en culture des terrains.
On trouve les **prés et prairies de fauche** surtout le **long des petits ruisseaux** permettant leur irrigation mais aussi à proximité des villages. Un quadrillage d'alignements de frênes ceint souvent ces espaces herbagers.

Un climat sec

Autre élément assurant une bonne qualité agronomique à ces hautes terres : **le climat sec.** La Haute-Loire et plus particulièrement le plateau du Devès bénéficient des **effets d'abri des massifs** du Cantal et de la Haute-Ardèche. Les masses d'air humide en provenance de la Méditerranée ou de l'Atlantique se déversent sur ces massifs, n'apportant sur le plateau que quelques averses ou encore le souffle du vent desséchant. Bien que l'hiver soit rude et l'été bref, la **pluviométrie est très faible** comparée à l'altitude (entre 700 et 900 mm/an).

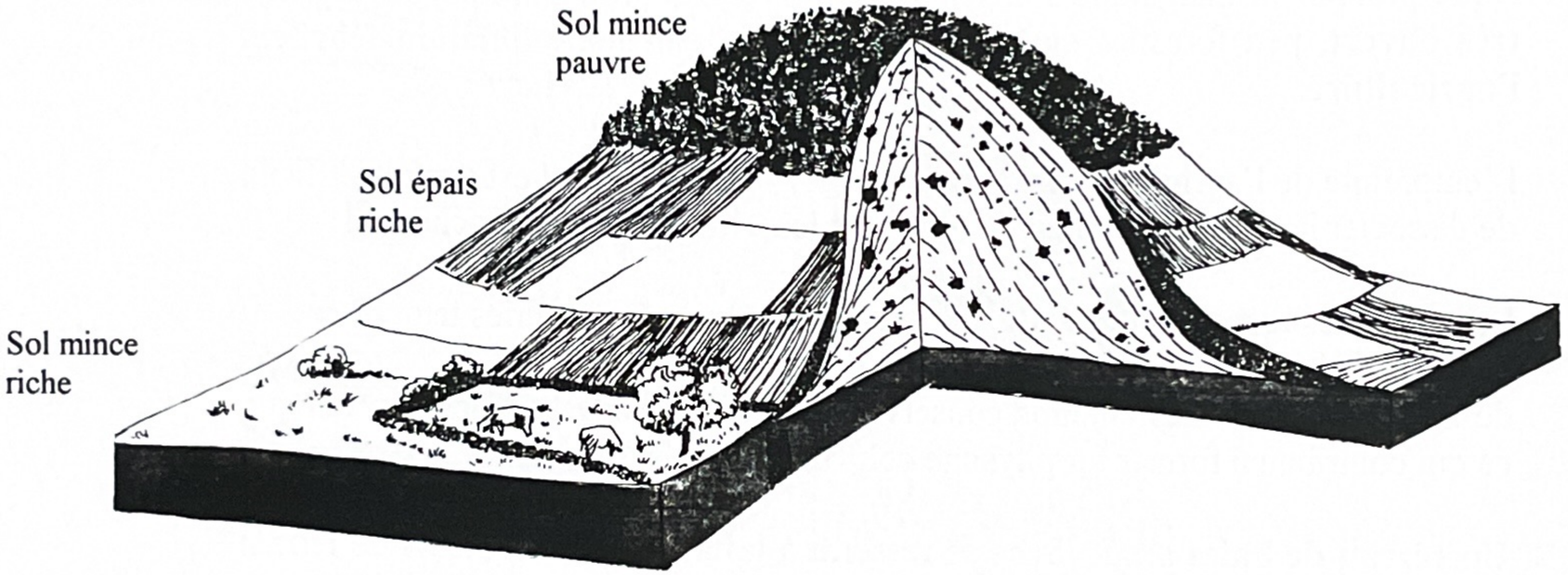

"Ces cendres, ces pouzzolanes soumises depuis des milliers de siècles à l'influence des agents atmosphériques, remuées par le travail de l'homme, fertilisées par des engrais, forment une admirable terre végétale dont on obtient tous les produits que comporte le climat, nécessairement très froid de cette région élevée. Grains, fourrages, racines y viennent à merveille, et le Velay est un pays agricole fort remarquable. Ces exploitations y sont vastes et bien conduites, c'est un pays de grande culture ; des propriétaires riches et éclairés y cultivent de grandes étendues de terrain, avec le secours d'instruments perfectionnés, tel qu'on en rencontre dans les plus belles fermes de la Brie."
Dr BAILLY - 1880.

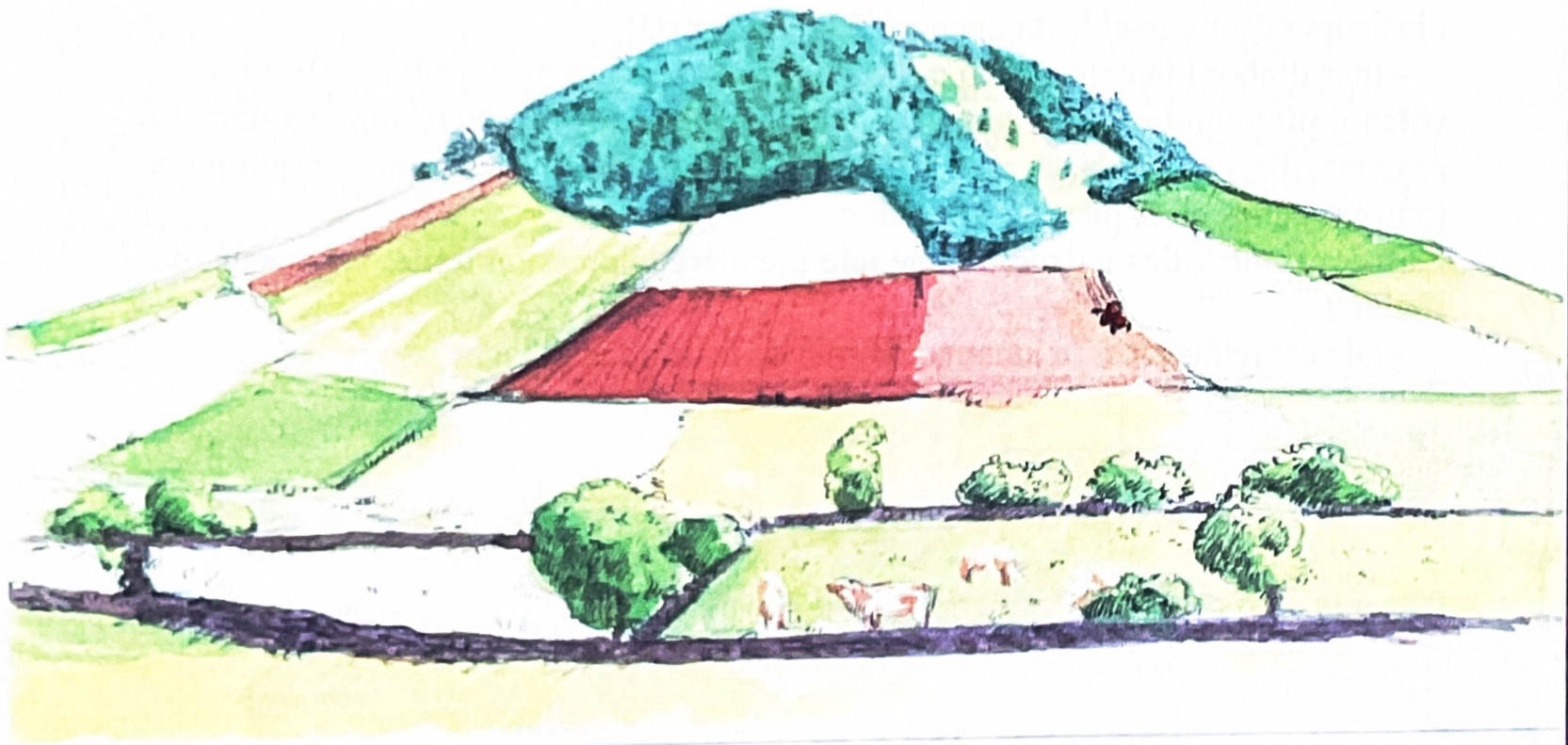

Des exploitations dynamiques

Ces divers facteurs améliorants ont valu au plateau du Velay de compter parmi les **"bons pays"** du Massif Central montagneux.

Aujourd'hui, le plateau étonne encore par son aplomb devant la déprise agricole. Avec ses **1525 exploitations**, de taille moyenne (34,5 ha), son orientation **orge, blé, lentille** et son cheptel surtout représenté par les **vaches laitières** et les **brebis**, il conserve des paysages ouverts et une tradition paysanne.
Les friches sont encore rares et supplantées par leurs concurrents productifs : les **boisements en résineux**. Certaines zones souffrent du "mitage" par ces boisements ponctuels que l'on appelle, "boisements en timbre-poste" car ils sont souvent appliqués sur une parcelle agricole.
Bien que les restructurations agricoles soient en bonne voie : les exploitations s'agrandissent, les terres abandonnées sont reprises par des jeunes ; celles-ci pourraient atteindre leurs limites et le problème de **l'entretien de l'espace** se poserait d'autant plus sur un **paysage traditionnellement très ouvert.**

"Ce fauve pays, un instant dans l'année se pare de verdure et d'or : sur ce plateau c'est l'étendue des moissons encore vertes, frémissantes au vent, dans les vallées, les prairies bien arrosées [...] Au mois d'Août, midi et l'été s'emparent pour un temps bref du pays, mais bientôt le charme ouvre la terre et la glèbe rouge reparaît qui fait régner à nouveau les tonalités doucement lumineuses et discrètement colorées qu'ont en toutes saisons gardées jalousement les durs rochers." Louis VISSAGUET - 1905

Les villages noirs

Compte-tenu des problèmes de transport dans ces régions montagneuses, les constructions anciennes font apparaître le matériau disponible sur place. L'homme a puisé sa **"pierre à bâtir"** dans les carrières toutes proches pour construire fermes, églises, maisons, fours...
Les laves et scories soudées donnent respectivement des **teintes noires-grises et bruns-rouges** plus ou moins intenses. Les **prismes des orgues basaltiques** ont été souvent utilisés tel quel. On les trouve dépassant de certains murs ou encore autour des portes et fenêtres.
Il est facile de déceler les **enclaves cristallines** dans ce pays basaltique : les villages plus clairs et plus brillants font effet de dépaysement (Jagonas, Beauregard).
Dès que l'on approche des vallées de l'Allier et de la Loire, les matériaux se mélangent, les frontières se dessinent sur les façades.

"La couleur y est celle du sol même, les murs sont construits des matériaux nés du sol et cette construction est solide et sans fards.
La déplaisante mode des crépis et enduits masquant la pierre (le plus souvent pour dissimuler un appareil et des matériaux inférieurs) et son aspect de carton-pâte tout récents."
Louis VISSAGUET - 1905

Des villages austères mais des trésors cachés

Pourquoi tant de visiteurs, après avoir traversé Cayres, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Saint-Jean-Lachalm ou bien d'autres bourgs, ne sont pas séduits par ce paysage pourtant si coloré et si vivant ?

Plusieurs raisons semblent concourir à un tel constat :

- tout d'abord la nature même des constructions : un **appareillage de pierres volcaniques sombres et mates.** De loin, les villages ne se détachent pas dans le paysage. Ils ne renvoient pas la lumière comme dans les régions granitiques toutes proches où la pierre est brillante.
L'aspect sombre des villages donne une première impression terne, voire sale, de l'habitat.
- elle est relayée par le manque de soin de nombreux villages.

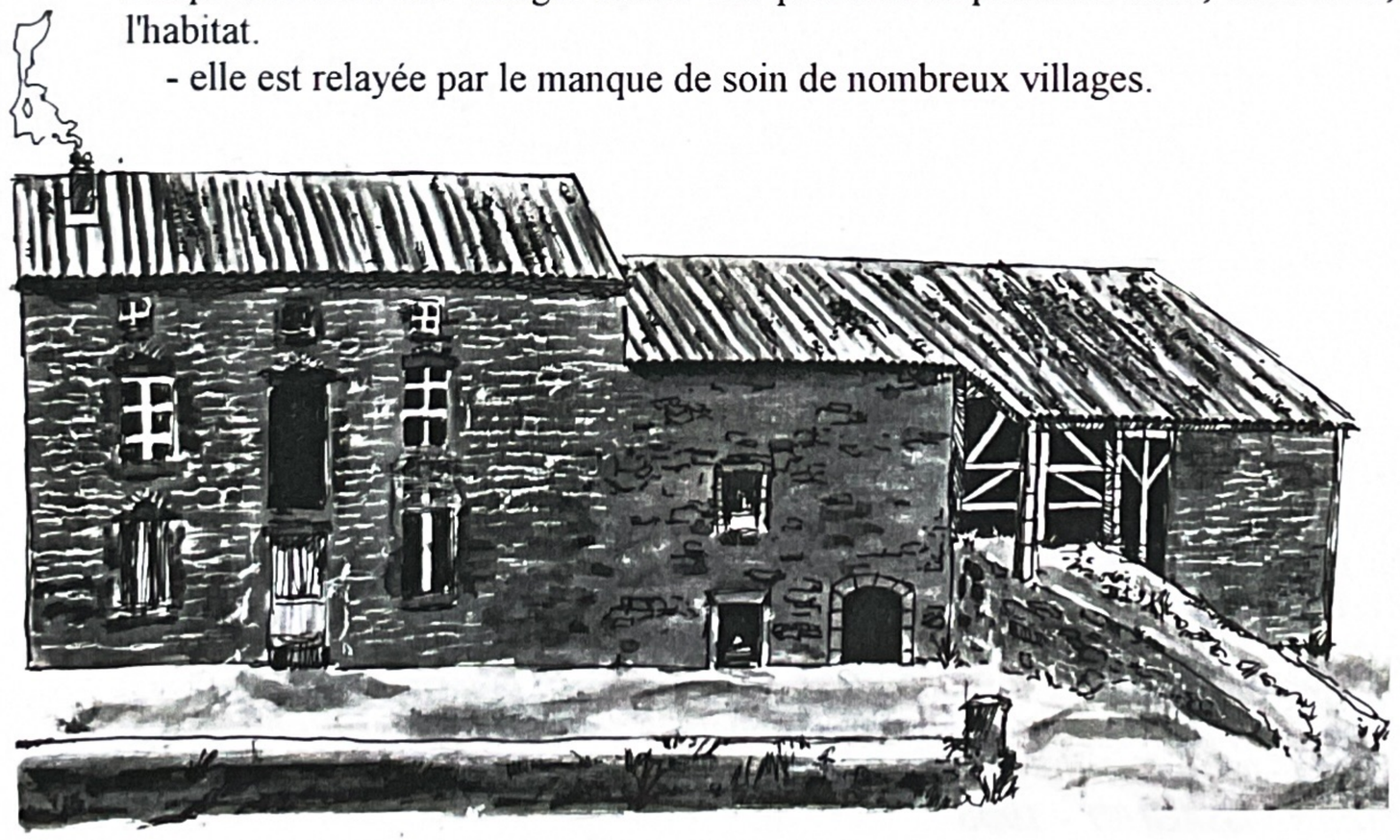

Ce plateau vit et vit bien grâce à l'agriculture. Toutefois, les **fermes** sont souvent **peu soignées**, les crépis blancs et les constructions anarchiques en moellons ont du mal à s'intégrer aux couleurs traditionnelles, **les espaces publics** sont le rendez-vous de toutes les épaves agricoles, débris et autres tas de fumier.

A l'aspect sombre des constructions est associée une certaine **idée de laisser aller.**

De nombreux visiteurs réagissent ainsi mais d'autres auront noté tous les **trésors cachés** de ces villages : les **fermes blocs**, les **montées de grange** ("montadou") abritées par un auvent supporté à l'angle par une colonne de pierre taillée, le **patrimoine "vernaculaire"** très présent témoignant de la **forte tradition paysanne.**

Des villages emplis de l'histoire des hommes

Les **traditions communautaires** qui ont régi les zones rurales durant de longs siècles se lisent encore dans les édifices qu'elles ont laissés : **fours à pain, lavoirs, abreuvoirs, maisons d'assemblées étaient** (et sont toujours) des **biens sectionnaux,** c'est-à-dire appartenant aux habitants d'un même village.

La maison d'assemblée accueillait la **"béate",** une religieuse nourrie par le village qui instruisait les enfants, soignait les malades et organisait la veillée.
Le **couderc**, place du village, centralise ces différents édifices et sert de dépôt au matériel communautaire.
Encore aujourd'hui, les troupeaux y sont rassemblés autour de l'abreuvoir et les moissonneuses batteuses venues du Puy-de-Dôme ou de la Lozère à la fin de l'été y séjournent.
Malheureusement, sur ces couderes sont aussi rassemblés épaves, ruines et gravats alors qu'ils sont le lieu idéal d'aménagements publics (cf. page 26).

Témoins, elles, de la forte emprise religieuse du plateau, de **nombreuses croix** jalonnent chemins, places et croisements ou protègent les fermes du "mauvais oeil".

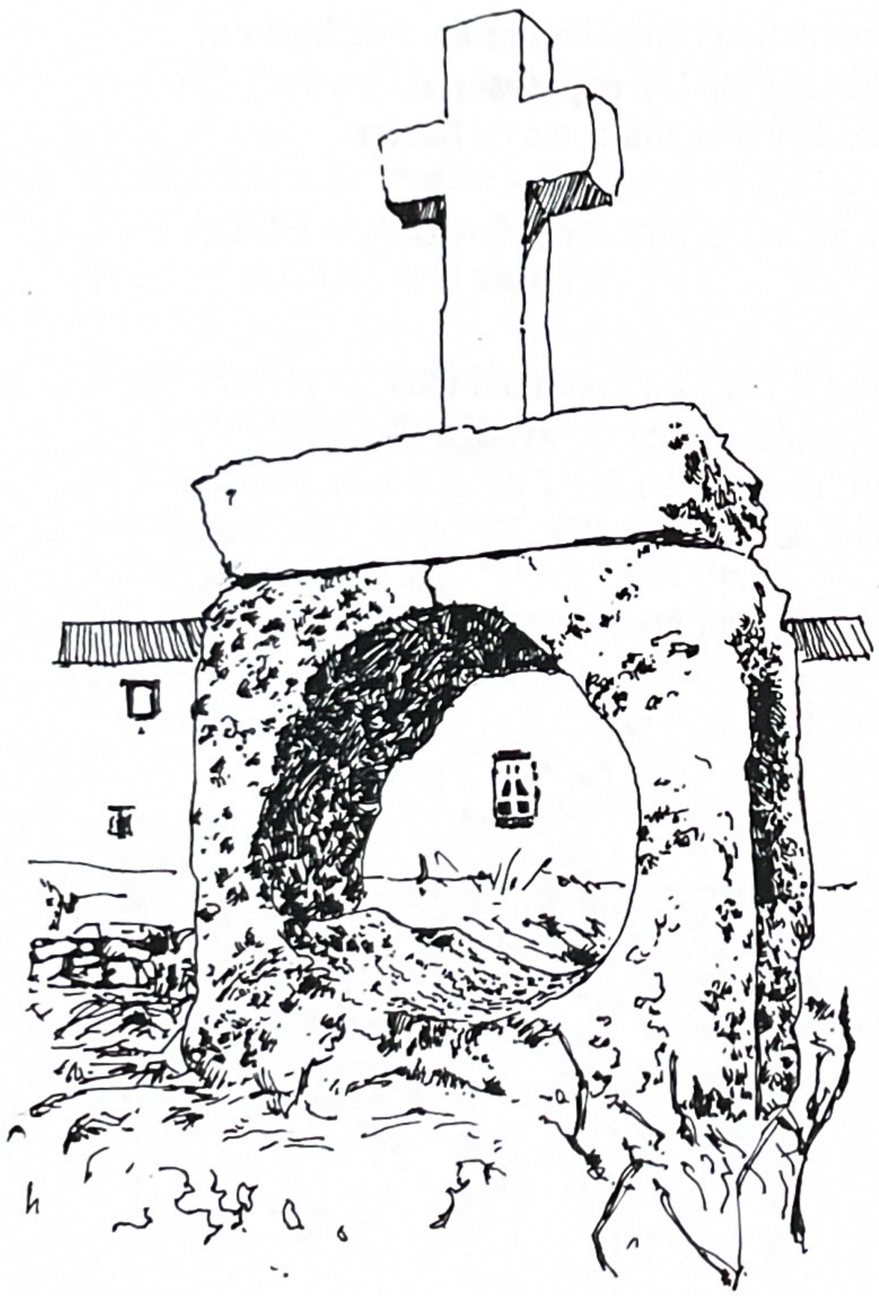

DEUXIEME PARTIE

LES ENTITES PAYSAGERES DU PLATEAU DU DEVES

PROPOSITIONS DE GESTION

PLAN DE LA DEUXIEME PARTIE

	Pages
INTRODUCTION	21
ENTITE 1 : L'ECHINE BOISEE	22
Quelques propositions de gestion	23
ENTITE 2 : LE PIEMONT BOCAGER OU LE BOCAGE DU DEVES	24
Quelques propositions de gestion	27
ENTITE 3 : LE REBORD DU PLATEAU	28
Quelques propositions de gestion	31
ENTITE 4 : LA POINTE SUD	32
Quelques propositions de gestion	33
ENTITE 5 : CROISSANT AUTOUR DU BASSIN DU PUY	34
Quelques propositions de gestion	35
ENTITE 6 : CONFINS DU NORD-OUEST	37
Quelques propositions de gestion	37

LES ENTITES PAYSAGERES DU PLATEAU DU DEVES

Au sein de cette apparente intégrité coexistent plusieurs visages du plateau. Les éléments qui en font l'originalité ne s'agencent pas partout de la même façon et l'on peut, en s'aidant de la carte des paysages, distinguer des entités paysagères dont nous chercherons les dynamiques, les logiques, afin de mieux les comprendre et les respecter lors d'aménagements ou projets divers.

L'agencement le plus classique, le plus typé qui correspond le mieux au tableau dressé dans la première partie, se retrouve dans la partie centrale du plateau : de Landos à Vergezac. (entités 1-2-3).

Les zones "satellites" correspondent à des jonctions avec d'autres régions paysagères (Bassin du Puy, Plateau de La Chaise-Dieu) ou à des variantes (plus boisées et plus vallonnées pour le Nord Ouest et le Sud) du type le plus représentatif (entités 3 bis-4-5-6).

ENTITE 1

L'ECHINE BOISEE

Elle est la toile de fond des autres entités mais représente de par sa taille, sa position et son couvert forestier un élément qui s'oppose nettement aux paysages qu'elle surplombe. Véritable ligne de partage des eaux entre Loire et Allier, elle sépare le plateau en deux zones inégales : le côté penchant vers la Loire est deux à trois fois plus large que celui surplombant l'Allier.
On distingue nettement cette entité sur la carte : elle est signifiée par les taches sombres allongées selon l'axe Sud Est - Nord Ouest.

Cette entité dénote par rapport aux autres à tout point de vue : couleur, lumière, ambiance, altitude. Le paysage s'y referme, s'y assombrit, s'y refroidit. C'est une sorte de "tunnel perché" permettant d'atteindre l'autre côté et de retrouver la lumière.

Son élévation au dessus du plateau lui confère une place privilégiée pour "donner à voir". Le sommet de la Durande et le col de la Croix de la Chèvre sont des lieux parfaits pour dominer les paysages du plateau.
En revanche, le sommet du Devès, la route qui y conduit, et la route qui traverse les massifs de la Vesseyre et du Mont Pignon n'offrent que des échappées visuelles frustrantes comparées à la qualité des points de vue potentiels.

Une chaîne volcanique

Cette ligne de faîte axée sur la fracture la plus productive d'un point de vue volcanique est formée de nombreux cônes de scories coalescentes. Elle définit aussi une ligne de cratères d'explosion (les maars) dont certains sont situés sur la crête elle-même (lac du Bouchet, lac de l'oeuf) et d'autres de part et d'autre.

Jadis, de vastes terrains de parcours

Le boisement de cette échine dorsale est le reflet de l'abandon d'un certain nombre de pratiques. Jusqu'au milieu du XIXè siècle, hormis quelques bois (comme le bois de l'hôpital) déjà existants et exploités, la chaîne était couverte de landes où un berger communal menait le troupeau communautaire. La pratique de la vaine pâture sur les landes, jachères et champs moissonnés, théoriquement abandonnée depuis la révolution perdurait sur le plateau.
Et ces immenses landes communales constituaient de grandes richesses pour les villages permettant à l'équilibre agro-pastoral de se maintenir
Cet équilibre reposait sur la corrélation entre les cultures et l'élevage du mouton : les bêtes fournissaient l'engrais nécessaire aux céréales.

Les importants progrès réalisés dans les techniques agricoles au XIXè siècle et la montée du productivisme ont bousculé ces équilibres. Le paysage s'est transformé sous l'effet de la charrue, les troupeaux ont peu à peu disparu et cette lande a été boisée dans un but productif.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

La logique paysagère de cette zone est très simple. Les préoccupations afférentes à un tel type de paysage forestier sont de deux ordres :

- Permettre aux promeneurs de profiter de ce paysage en leur ménageant des sentiers accessibles à travers la forêt.

- Mettre en valeur les nombreux points de vue remarquables permis par la surélévation de cette zone.

ENTITE 2

LE PIEMONT BOCAGER OU LE BOCAGE DU DEVES

Il se répand au pied de l'échine boisée, du côté Est. Dans cette entité deux types de paysages se relaient :

*Un bocage serré, composé de haies hautes ou d'alignements de frênes, de quelques haies vives mais surtout de nombreux murets de pierres sèches, autour des bourgs et villages et le long des petites vallées.

*Des espaces agricoles plus ouverts, dont les limites ne sont soulignées que par de rares murets, haies ou encore fils barbelés.

De loin, les zones bocagères apparaissent, comme de réelles forêts. Ce n'est qu'en se rapprochant et en pénétrant dans le bocage que l'on prend conscience de l'illusion.

Sur la carte, le figuré utilisé pour ces zones produit le même effet, si l'on regarde la carte de loin, elles apparaissent de couleur verte ; plus près on décèle le quadrillage vert qui s'applique sur le fond jaune ou orange.

Les zones construites, sont nichées au coeur des trames végétales et minérales.

Cette entité se caractérise aussi par sa sécheresse : les drains ou ruisseaux sont rares et discrets dans le paysage ; le relief est tabulaire, légèrement incliné.

La vocation des terres agricoles est herbagère *(tons jaunes)* au Sud de la zone et autour de quelques villages ; plutôt mixte "pré, prairie artificielle, culture" *(tons orangés)* au centre et Nord de la zone.

Des boqueteaux et des landes ponctuent, çà et là, ce paysage ordonné.

Quelques plantations résineuses s'insèrent au sein du bocage : boisements denses en timbre-poste ou petits bois de pins aérés et pâturés ou encore bois de pins de boulange (voir page 29).

HAIES MURETS ET ALIGNEMENTS

Les haies vives

Longtemps les troupeaux communautaires ont été menés par le berger sur les terrains communaux et autres terres sous couvert de la vaine pâture (autorisation de pacager sur les sols incultes ou dépouillés de leurs cultures). Avec la fin de ces pratiques communautaires sont apparues les premières marques de l'individualisme, de la propriété.
Les haies vives de noisetiers traduisent certainement cette marque de propriété car elles permettent d'interdire le pâturage aux bêtes étrangères.

Les murets

Plus ancienne, l'origine des murets semble aussi plus évidente. Il suffit d'observer les zones incultes des communaux pour percevoir la nécessité d'épierrer les champs.
Pour labourer et semer ces parcelles, les paysans ont ôté les pierres et blocs gênants et les ont portés en limite de propriété. Ainsi se sont édifiés les murets dont la hauteur est très certainement proportionnelle au nombre de pierres dégagées.
L'épierrage se poursuit aujourd'hui encore mais, grâce aux tracteurs, les blocs, plus faciles à transporter, sont regroupés dans des pierriers.

Morille

Le faux mousseron

Les alignements
Le frêne : Arbre roi du Velay

Aux abords des villages, les alignements de frênes renforcent le maillage des murets. On trouve aussi quelques érables, bouleaux, peupliers..., mais, seul le frêne peut prétendre au rôle d'arbre-roi du Velay.
Il semblerait selon R. Chamonard[1] que l'augmentation des populations, accompagnée de la croissance des troupeaux aux XVIIè et XIXè siècles, aient induit une pénurie de fourrage. Le frêne a été utilisé comme "arbre fourrager", l'émondage, dont il faisait et fait encore l'objet, a donné cette forme "têtard" bien typique des alignements du Velay. Arbre fourrager, arbre chauffage, on comprend pourquoi il a plutôt été planté près des villages.

[1] Les structures agraires du Velay occidental in "Les Cahiers de la Haute-Loire" 1967

Le Couderc et les constructions communautaires de la section

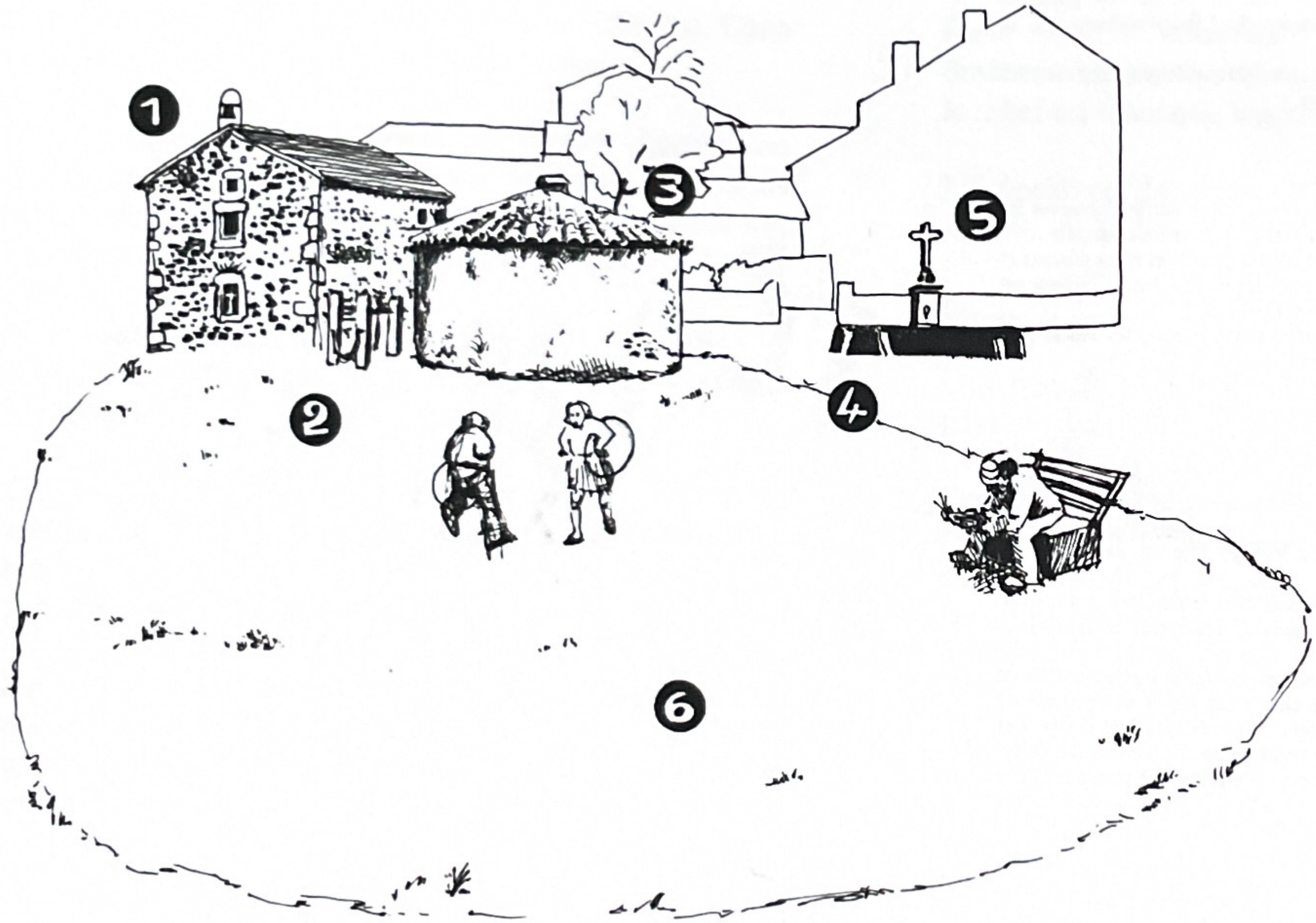

❶ Maison d'assemblée

❷ Travail
(Métier à ferrer les boeufs)

❸ Four à pain

❹ Fontaine

❺ Croix

❻ Couderc

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Premier point fort : **le "bocage"**

Deux prescriptions pour respecter cet élément :

- Tenter de conserver ces trames végétales afin de préserver la forte identité de ce paysage. Aujourd'hui, beaucoup de ces frênes sont coupés pour ne plus être taillés ou replantés.

➢Sensibilisation des habitants à la grande qualité de leur paysage, à son historique...

➢Classement des trames végétales (procédure qui devient possible dans le cadre de la Loi Paysage).

➢Achat des trames au moyen de la Taxe sur les Espaces Naturels Sensibles. En plus de leur rôle paysager, les haies remplissent de nombreux rôles écologiques : réservoir d'espèces - souvent auxiliaires des cultures - réservoir d'humidité, ombre pour le bétail, brise-vent anti sécheresse et anti froid....

➢Moyens incitatifs (prime au mètre de haie entretenue).

- Maintenir la **"logique paysagère"** : pour toute nouvelle construction (lotissements, zones artisanales, bâtiments agricoles) inciter à la plantation d'arbres d'alignements (frênes) voire à la construction de petits murets de pierre.

Deuxième point fort : **la couleur sombre des villages, leur aspect groupé**

L'originalité architecturale du plateau est cependant masquée par le **point faible** des villages : **les négligences et manques de soins sur les espaces publics et privés.**

➢Respecter les couleurs présentes pour les enduits, crépis, peintures des façades de bâtiments industriels et autres bâtiments nouveaux (prescriptions P.O.S.). Au besoin, recourir à des moyens incitatifs.

➢Etudier la forme des villages et bourgs, afin d'insérer les extensions en respectant l'équilibre des masses bâties (l'utilisation d'une trame végétale est aussi un bon moyen).

➢Traiter les espaces publics (résorption des points noirs, aménagements et embellissements divers), sensibiliser la population aux multiples négligences sur les espaces privés (cours de fermes, épaves...).

Noisettes

ENTITE 3

LE REBORD DU PLATEAU

Cette entité enserre les zones 1 et 2 jusqu'aux ruptures du plateau provoquées par la vallée de la Loire à l'Est, de l'Allier à l'Ouest.

Elle se différencie nettement de la précédente par la disparition ou tout du moins la raréfaction des zones bocagères (elles persistent cependant aux têtes de vallées des affluents de l'Allier) et l'apparition de nouveaux éléments :

* les collines coniques, cratères de volcans érodés aux sommets boisés de pins *(les gardes, repérables sur la carte par les taches marrons et rondes).*

* les vallées, d'abord assez discrètes dans le paysage sont couvertes de prairies, puis bordées de landes ou/et de bandes boisées ; elles s'infléchissent très rapidement pour prendre l'allure de gorges et constituent alors d'impressionnantes ruptures dans le paysage tabulaire du plateau (voir texte et explication page).

Rosé des près

Sur la carte, on repère le liseré bleu de la rivière entouré d'une bande gris-vert ou vert évoquant les landes et bois.

Ces deux éléments de relief, l'un positif (les gardes), l'autre négatif (les vallées) rythment ce paysage aussi bien par la diversité des formes que par celle des couleurs et des textures.

Aux pentes lisses et colorées des gardes s'opposent les piquetés sombres des landes et des forêts de gorges.

De l'autre côté de la Loire, cette entité se poursuit sur le petit plateau d'Alleyrac

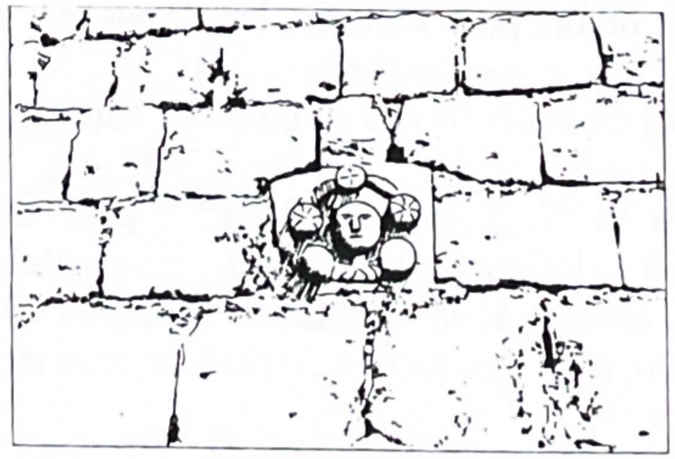

Les pins de boulange

Au sommet des gardes et sur certaines pentes, se dressent des bois de pins aux troncs tortueux, à l'allure de "bonsaï géants". Ces bois que l'on appelle les Garnasses ou encore les "pins de boulange" ont subi, outre des conditions de développement extrêmes sur sol très mince, des élagages bien particuliers.

A proximité des villages et des bourgs, issus des plus mauvais terrains, ils ont été régulièrement taillés et étêtés pour servir de combustible : on allait y faire la "Garne".
Fours de boulangers, fours à plâtres, à poterie et à tuilerie recevaient les produits de ces "pins têtards". Aujourd'hui, l'exploitation a cessé mais les garnasses demeurent dans le paysage. Mémoire vivante des us passés, lieux mystérieux, ils méritent une attention particulière de la part des aménageurs.

ENTITES 1 - 2 et 3

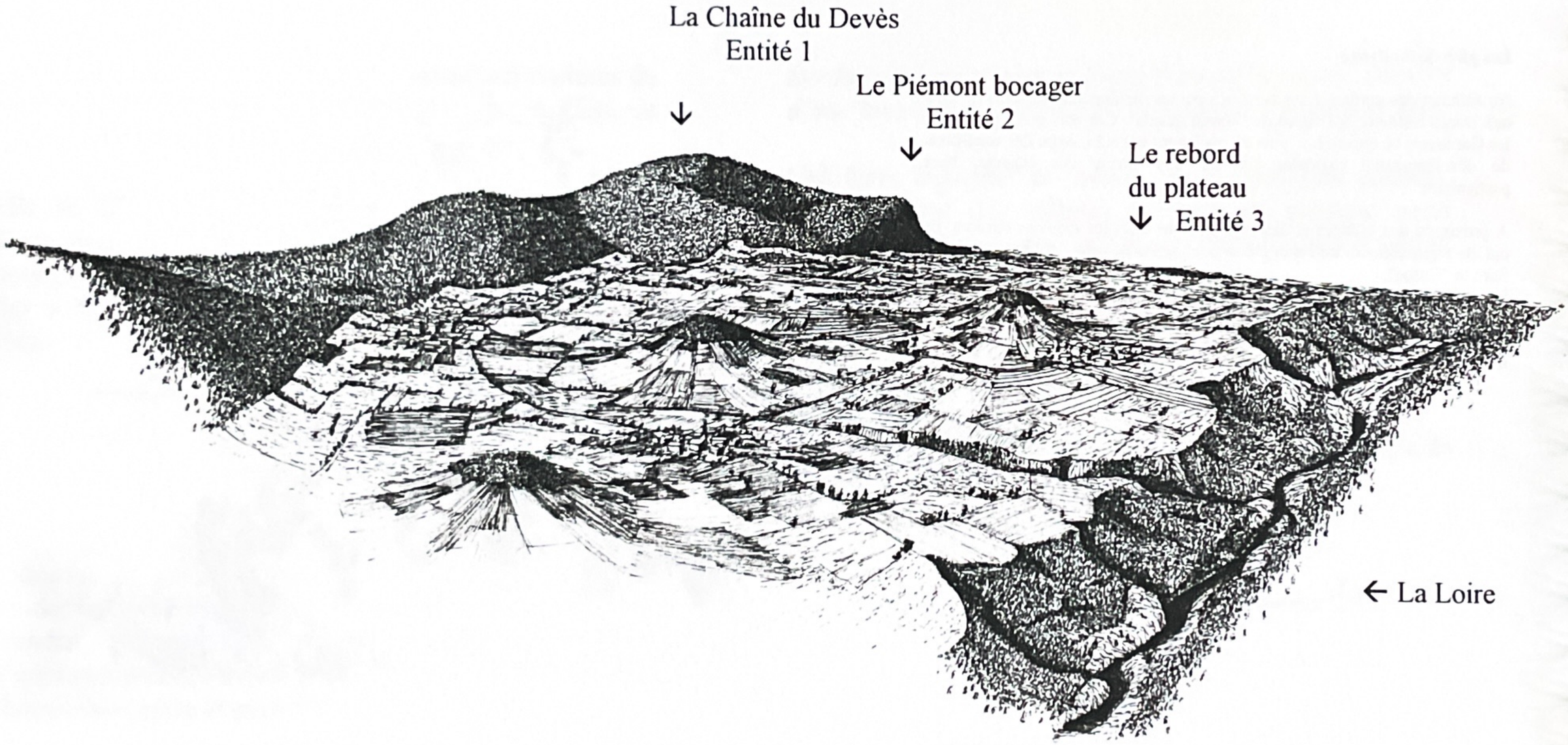

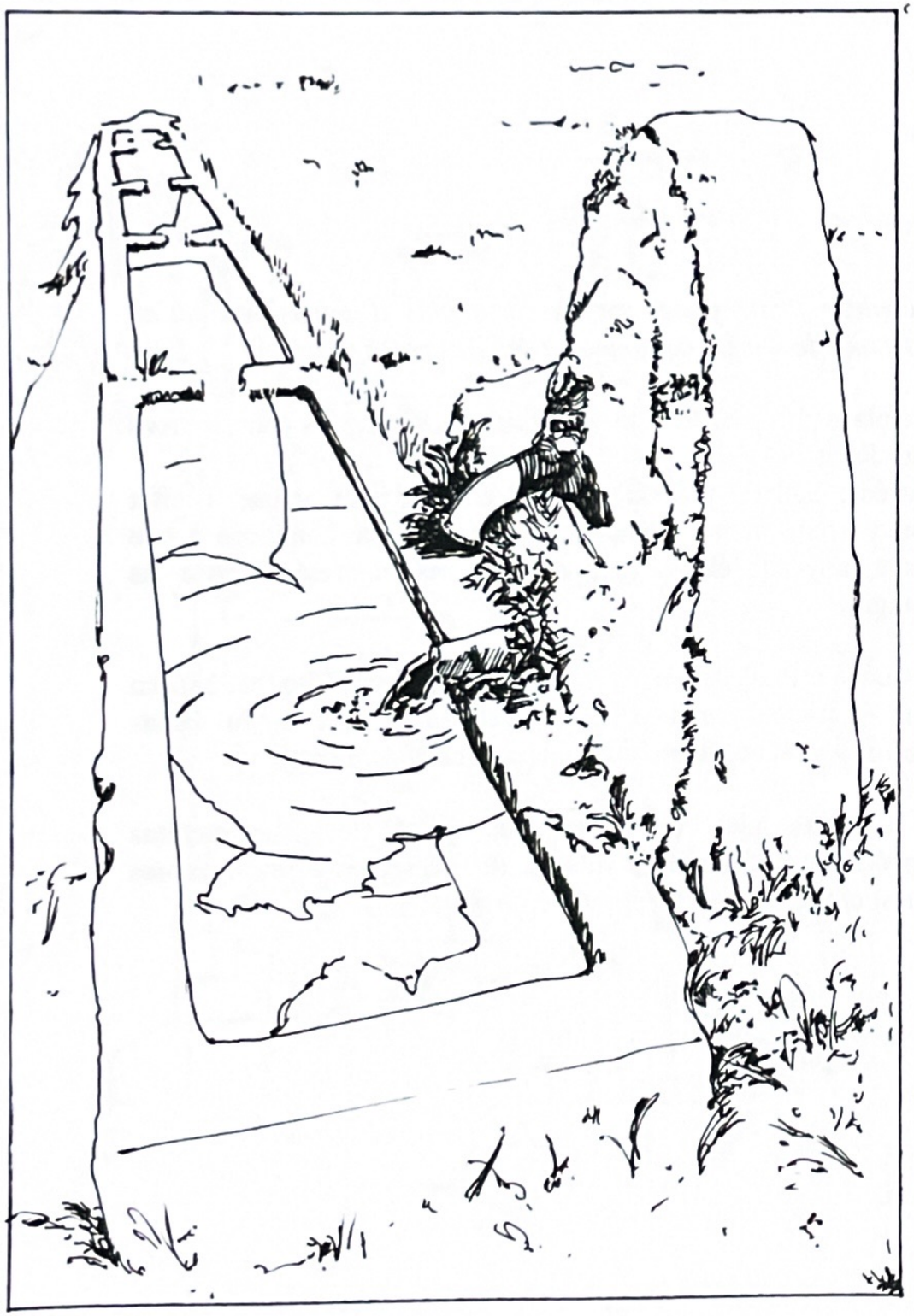

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Cette entité se caractérise par sa platitude. Contrairement à l'entité 2 où toute construction est entourée d'arbres, ici, les villages sont à découvert. L'oeil y est particulièrement sensible à tout élément vertical.
Les projets d'implantation nouvelle sont donc tenus à une certaine qualité architecturale : le travail des formes et des couleurs est particulièrement nécessaire pour réussir à intégrer des bâtiments.
Deux partis différents peuvent être pris : rester sur le plateau en relevant le défi d'être très "en vue" ou utiliser les ruptures naturelles du paysage telles que les têtes de vallées ou vallées boisées.

Les remarques faites sur les villages pour l'entité 2 sont valables ici aussi.

ENTITE 4

LA POINTE SUD

Elle termine au Sud le plateau du Devès, depuis La Sauvetat-Landos jusqu'à Pradelles (tout en se poursuivant un peu au delà des limites administratives du département).

Comme toutes les zones "périphériques", elle reproduit une partie des éléments typiques observés au coeur du plateau (entités 1-2-3) en y apportant quelques variations et nouveautés.

L'habituelle horizontalité est rompue ici par des reliefs plus vigoureux. Une "côte" d'à peu près 200 mètres de commandement se dresse de Pradelles à Arquejol dans l'axe Sud-Est - Nord-Ouest.
Les paysages s'en ressentent : "plus de pentes" implique "plus de boisements".
Aussi, à l'intérieur du plateau les vallées sont plus marquées (vallées du ruisseau d'Arquejol, du ruisseau des Empèzes, du ruisseau de La Ribeyre).
Certaines d'entre elles, en s'enfonçant, mettent à nu le socle granitique. Les parois de granit brillant donnent un air plus méridional.

La couleur jaune prend sur la carte plus d'importance qu'au dessus où elle semble cantonnée à des lieux bien précis.

Cette place plus grande faite aux prairies confirme les constatations sur le climat.
L'extrême Sud du plateau est plus humide, plus arrosé. L'effet d'abri y prend moins d'ampleur. Cette humidité combinée à une altitude moyenne élevée (autour de 1 100 mètres) favorise les pâturages.

Le bourg de Pradelles, niché au sommet de cette côte, est bâti en granit. Ancienne capitale féodale et administrative du Haut-Vivarais, il y règne encore une ambiance chevaleresque...

Les couleurs plus brillantes, plus gaies des constructions n'empêchent pas certains villages de demeurer assez lugubres (ruines) et mal soignés (propreté, épaves...).

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Une des menaces qui pèse à moyen terme sur ces paysages est le boisement des vallées. La plupart d'entre elles s'enfriche, il est possible que le processus soit aidé par un phénomène de boisement artificiel.
Il convient donc de prendre garde à cette évolution, en essayant, par exemple, d'éviter le boisement des fonds de vallées (conserver une bande qui permette de voir et d'accéder à la rivière).

Aussi, en cas de boisement, il serait souhaitable de prendre en compte l'impact dans le paysage (fermeture de vue, limites maladroites par rapport au relief, proximité des habitations) et de favoriser la pénétration du public dans les bois.

Enfin, la vocation touristique de cette zone est affirmée (Retenue de Naussac, village de Pradelles). A ce titre, la résorption d'un certain nombre de points noirs pourrait être envisagée.

ENTITE 5

CROISSANT AUTOUR DU BASSIN DU PUY

Au rebord du plateau, cette entité dessine un croissant enserrant l'Ouest du bassin du Puy.

Certaines caractéristiques rappellent l'entité 3 : l'horizontalité, le paysage très ouvert, la (moindre) succession des gardes ; d'autres sont nouvelles, comme la mosaïque de petits champs ou prés ou encore le découpage par les vallées qui dessinent le bassin du Puy.

Le parcellaire semble se rétrécir, les champs sont parfois minuscules, peu de haies ou murets accidentent la surface plane. Quelques blocs de basalte essaiment çà et là les prés, s'ajoutant au caractère aride du plateau.

Les ruptures de pentes occasionnées par les vallées y sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'entité 3. Souvent couvertes de prés en bocage serré, vallées encaissées et têtes de vallées rompent avec la monotonie du plateau. Depuis le plateau, la vue porte loin, au delà du bassin du Puy, jusqu'au Mézenc, jusqu'aux sucs du Meygal. Le creux du Puy est soupçonné sans être réellement perçu.
On ne le décèle qu'au bord du plateau ou lorsqu'on circule au fond d'une vallée.

Toutefois, au Nord Nord-Est, la transition avec le paysage du bassin du Puy se fait graduellement, il est difficile de porter une limite nette. Le plateau s'abaisse, s'étale dans la "plaine".
Cette plaine se partage, d'un point de vue paysager, entre le Nord du bassin du Puy, l'Est du plateau du Devès, et le Sud du plateau granitique de La Chaise-Dieu.

Les villages et bourgs présentent les mêmes caractéristiques que dans les entités 2 et 3 (pierres sombres, espaces publics parfois mal entretenus) avec une nuance due à la proximité de l'agglomération ponote : des extensions, parfois importantes, de villas, lotissements, zones artisanales viennent s'ajouter aux constructions traditionnelles.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Cette zone a deux vocations principales (en dehors de l'agriculture) : le cadre de vie et de travail (pression foncière due à la proximité du Puy). Sa traversée par deux axes de circulation importants lui confère aussi un rôle de "vitrine", très en vue.
Tout ceci implique une certaine qualité paysagère.

Les efforts doivent porter ici sur les abords de routes, les espaces publics des villages et la qualité architecturale des nouvelles implantations (couleur, végétalisation des abords, formes et choix des sites).

Le relief très horizontal ne rend pas cette tâche facile, les ruptures de pentes sont à utiliser ainsi que les alignements d'arbres autour des villages.

ENTITE 6

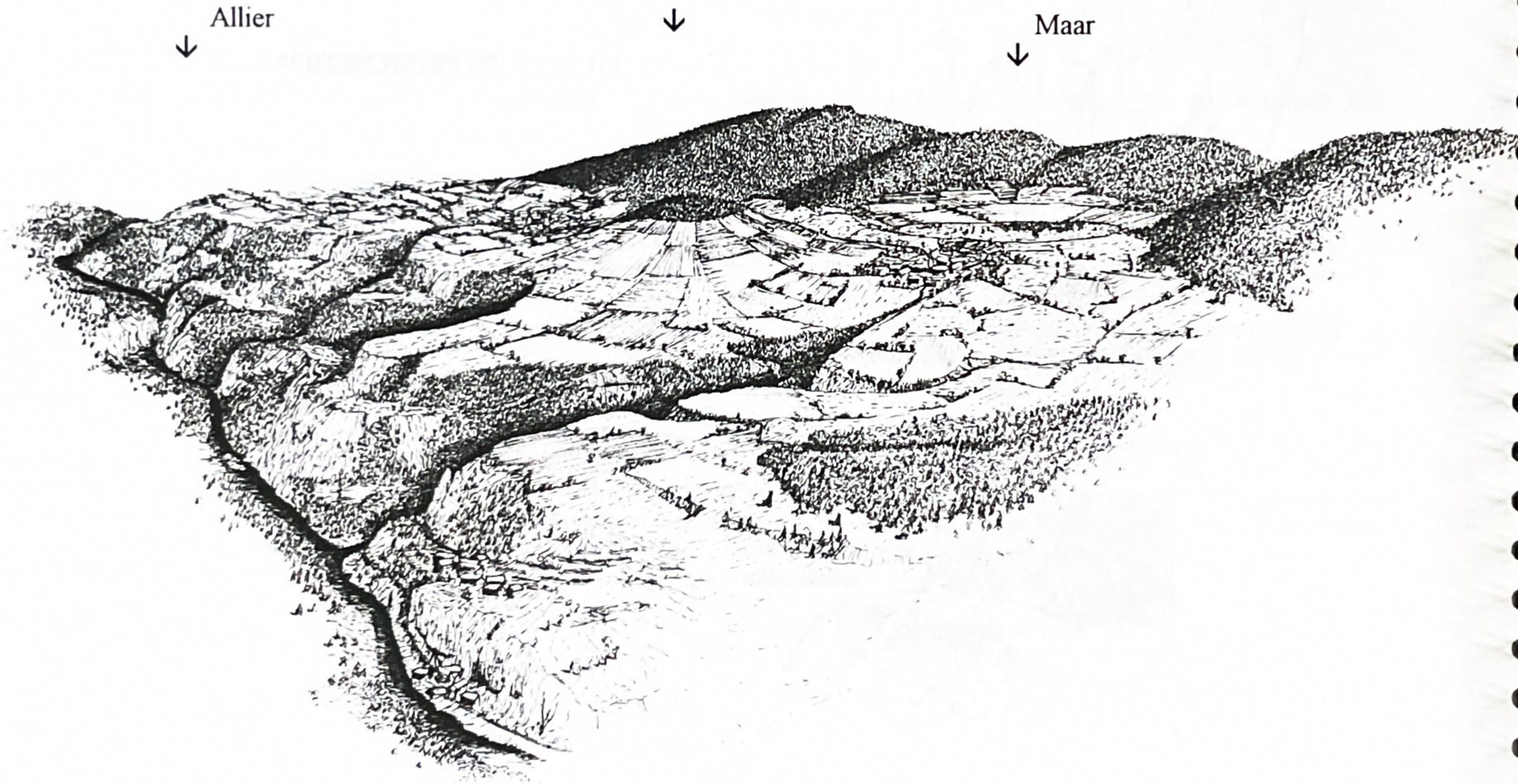

ENTITE 6

CONFINS DU NORD-OUEST

Ils sont le pendant à l'Ouest du croissant "nordique" enserrant le bassin du Puy.

L'agencement "classique" des paysages du plateau y est quelque peu chamboulé.

Sur la carte, les couleurs froides (bleus-verts) des landes et bois se mêlent aux tons chauds de l'agriculture.

Le caractère "tabulaire" est moins net, les vallées sont ici plus vigoureuses et les pentes plus fortes et plus nombreuses.
Pentes et boisements sont ici encore corrélés. Ces boisements sont surtout résineux.
Dans les zones agricoles, les tons oranges dominent : l'agriculture est mixte (cultures-pâtures).
Ces espaces cultivés gardent bien le caractère du plateau vellave, bocage serré alternant avec espaces ouverts, pentes des gardes cultivées en étoile...

Quelques cratères de maar perturbent le rythme espaces agricoles/espaces boisés et viennent enrichir les horizons.
Au bord du plateau, à l'Ouest, la vue et la descente sur la vallée de l'Allier sont "plongeantes".

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Le maintien de vallées ouvertes aux regards est bien sûr une des préoccupations dans une zone qui se boise (se reporter aux prescriptions de l'entité 4).
De la même façon, l'ouverture de la forêt au public, aux promeneurs en est une aussi. La zone nordique de la Durande, ses multiples pistes de ski de fond et sa table d'orientation en sont d'excellents exemples.
Enfin, les remarques faites précédemment sur les villages (propreté, insertion de nouveaux bâtiments, respect des couleurs) sont toujours valables dans cette entité.

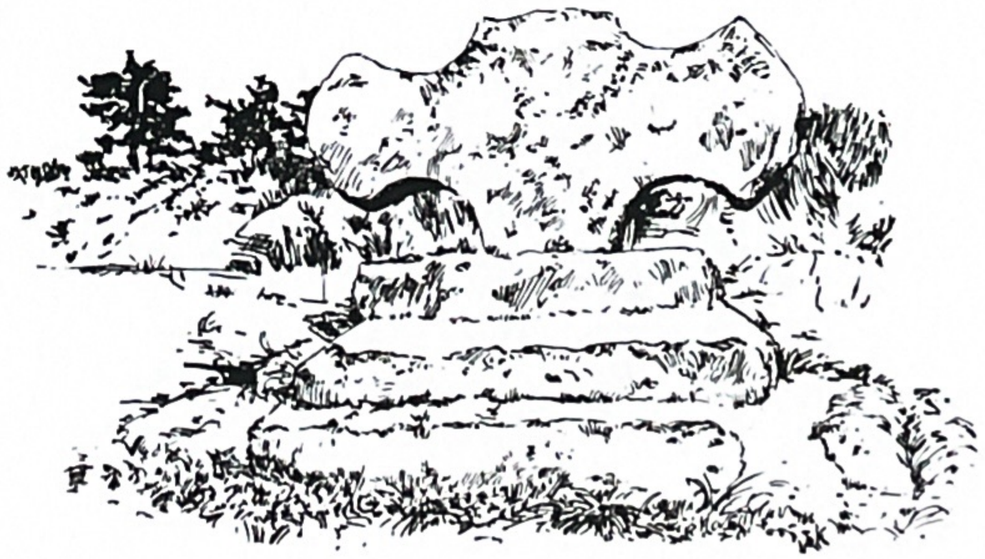

TABLEAU RECAPITULATIF
PAYSAGE DU DEVES

Atouts / Faiblesses
Propositions de gestion

GESTION DU PAYSAGE DEVES

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
VILLAGES				
TOUTES ENTITES	* Aspect traditionnel, caractère rural * Patrimoine vernaculaire * Utilisation matériau local : basalte noir, marron ou rouge * Villages nichés dans un bocage serré (entité 2)	* Ruines, désertion bâti ancien * Utilisation matériaux standards * Constructions standards * Extensions sans respect d'une logique paysagère (pas de lien village ancien/extension ; pas d'insertion dans bocage quand tel est le cas) * Négligences espaces publics et privés	* Préserver aspect traditionnel certains villages * Améliorer cadre de vie (abords du Puy) * Améliorer cadre touristique	* Sensibiliser à la grande originalité architecturale du plateau * Restaurer petit patrimoine * Réfléchir aux extensions des villages * Résorber points noirs (PRIORITE)
BOCAGE				
ENTITE 2	* Situation autour des villages du piémont * Elément fort du paysage * Elément rattaché aux villages *Intérêts agronomiques, sylvicoles, climatologiques, écologiques * Murettes de pierre	* Disparition haies et alignements * Nouvelles constructions non insérées dans ce maillage arboré	* Conserver cet élément fort * L'utiliser pour insérer extensions villages dans le paysage	* Sensibiliser les habitants à l'originalité paysage * Classer certaines trames menacées de disparition * Achat de certaines trames végétales
VALLEES				
ENTITE 4 et 6	* Elément ouvert de diversité paysagère	* Enrésinement	* (Garder cet élément ouvert)	

☜ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ P.O.S. et M.A.R.N.U. zonage et prescriptions (partenaires : D.D.E./D.D.A.F.)	☞ Plan restauration petit patrimoine (partenaires : Conseil Général et Régional, Europe FEOGA) ☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional)	☺ Plaquette "Restauration" ☺ Edition de la charte architecturale ☺ Participation de la population (écoles, agriculteurs, R.Mistes) aux nettoyages des villages (effet "boule de neige" sur espaces privés)	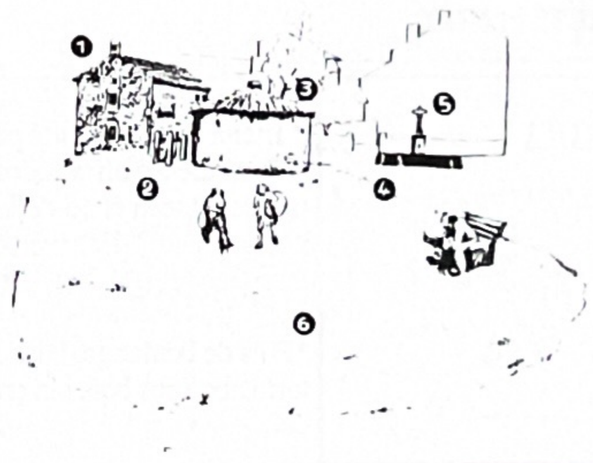
☜ Classement trames végétales ou murets pierres (partenaires : D.D.E./S.D.A.) ☜ Inscriptions des haies et alignements au P.O.S.	☞ Achat trames végétales (partenaires : Conseil Général TDENS[1], Conservatoire) ☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional)	☺ Exposition tournante "Paysages du Devès" ☺ Plaquette ☺ Mention dans guides touristiques	
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.)			

GESTION DU PAYSAGE DEVES

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
FORETS et BOIS				
ENTITE 1	* Elément de diversité paysagère * Zone élevée offrant des vues sur tout le plateau et au-delà * Promenade, découverte milieu forestier	* Fermeture des vues * Peu de chemins	* Mettre en valeur les points de vue * Ouvrir la forêt au public	
ENTITES 3 et 5	*Pins de boulange, bois de pins tortueux, sous bois ouvert	* Pas d'entretien * Destruction	* Mettre en valeur ces bois à proximité du Puy	* Acquérir et aménager ces bois
ROUTES				
	* R.N. 102 * R.N. 88 et C.D. 906 * Axes de découverte principaux * C.D.530 - C.D. 589 secondaires	* Abords, délaissés, points noirs	* Améliorer ces axes de découverte (effet vitrine)	

Procédure réglementaire	Moyen de Gestion/Incitation	Sensibilisation	Croquis
	Prendre garde à laisser des percées visuelles à travers la forêt (partenaire : O.N.F.) Acquisition (partenaires : TDENS[1], Conseil Général, Conservatoire)	Mise en valeur points de vue (partenaire : O.N.F.) Sentiers de découverte (partenaire : O.N.F.) Aménagement pour le public	
	Plan résorption points noirs (partenaires : Conseil Général et Régional, D.D.E., E.D.F.,...)	Organiser circuits de découverte sur "petites routes" à partir de ces axes	

(1) TDENS : Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles

Fleurs et fruits du sorbier

Fleur et feuille d'alisier blanc

Genévrier

LISTE DES ARBRES ET ARBUSTES DU DEVES

Si l'on veut utiliser des essences locales dans les aménagements publics ou les jardins privés, on se réfèrera à la liste suivante. Celle-ci n'est pas exhaustive mais donne plutôt une idée des espèces les plus typiques, celles qui correspondent aux essences champêtres locales.
Aussi, les espèces horticoles correspondantes n'ont pas été spécifiées.

ARBRES

	Noms latins
Alisier blanc	*Sorbus aria*
Erable	*Acer pseudoplatanus*
Erable plane	*Acer platanoides*
Frêne commun	*Fraxinus excelsior*
Hêtre	*Fagus sylvatica*
Noisetier	*Coryllus avellana*
Peuplier	*Populus canescens ou alba*
Pin sylvestre	*Pinus sylvestris*
Sorbier des oiseleurs	*Sorbus aucuparia*
Tremble	*Populus tremula*

ARBUSTES

	Noms latins
Argousier faux-nerprun	*Hippophaë rhamnoides*
Aubépine à un seul style	*Crataegus monogyna*
Bois de Sainte-Lucie	*Prunus Mahaleb*
Bois joli	*Daphne mezereum*
Bourdaine	*Frangula alnus*
Cornouiller mâle	*Cornus mas*
(Cornouiller sanguin	*Cornus sanguinea)*
Fusain commun	*Evonymus europaeus*
Genêt à balais	*Cystisus scoparius*
Genévrier	*Juniperus communis*
Houx commun	*Ilex aquifolicum*
Lonicera noir	*Lonicera nigra*
Prunellier	*Prunus spinosa*
Rosiers	*Rosa arvensis, canina,...*
Saule pourpre	*Salix purpurea*
Sureau hièble	*Sambucus ebulus*
Sureau noir	*Sambucus nigra*
Sureau rouge	*Sambucus racemosa*
(Troène commun	*Ligustrum vulgare)*

➲ ( ) Signifie qu'une limite altitudinale restreint la répartition de l'espèce dans l'entité paysagère
➲ Parmi ces espèces, certaines ne doivent plus être plantées en raison des contaminations par le feu bactérien (en particulier certaines aubépines et certains arbres fruitiers, se renseigner auprès de la D.D.A.F.)

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LA MARGERIDE

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES DE LA HAUTE-LOIRE 1995

LEGENDE

FORETS BOIS ET LANDES

- FORET RESINEUSE DENSE / EPARSE
- FORET FEUILLUE DENSE / EPARSE
- FORET MIXTE DENSE / EPARSE
- LANDE HAUTE / BASSE

CULTURES PATURES

- PARCELLES EN CULTURES
- PARCELLES MIXTES CULTURE - PATURE grandes parcelles / petites parcelles
- PATURES grandes parcelles / petites parcelles

MAILLAGE AGRICOLE

- MURETS DE PIERRE / TERRASSES
- HAIES BASSES / HAUTES
- MAILLAGE DENSE
- MAILLAGE LACHE
- PARCELLAIRE ETOILE / ARBRE ISOLE

AUTRES

- AFFLEUREMENT MINERAL
- ZONE HUMIDE
- RIVIERE / LAC
- ZONE URBAINE DENSE / ZONE CONSTRUITE

LA MARGERIDE

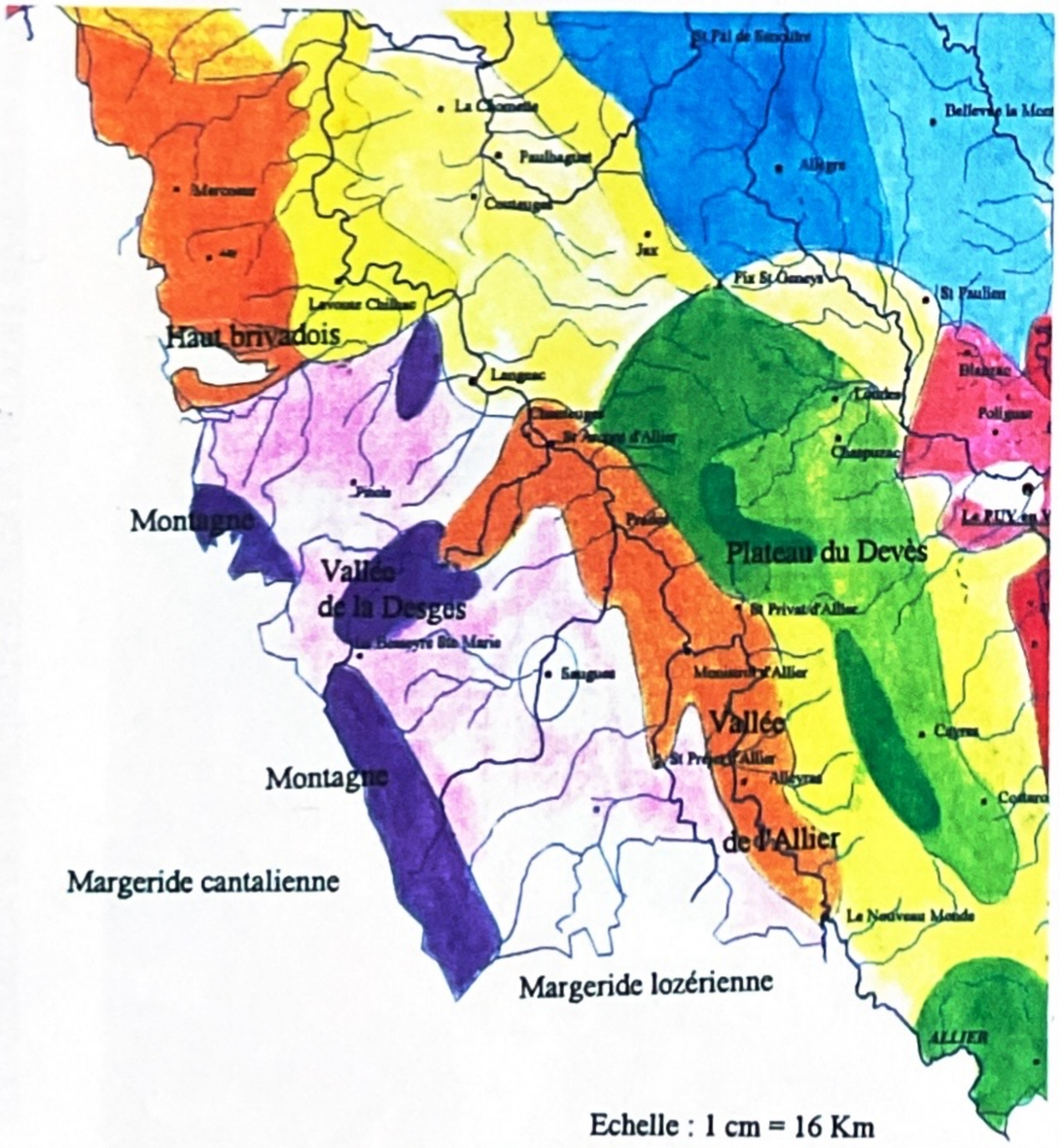

Les limites de la Margeride au sens large vont au-delà des frontières départementales. Les régions bordières sont au Nord-Ouest, la Planèze de Saint-Flour ; au Nord, la limagne de Brioude ; à l'Est, le plateau du Devès ou plutôt, séparant ces deux entités, la vallée de l'Allier ; au Sud-Est, les hauts plateaux ardéchois ; au Sud, les Causses et enfin, au Sud-Ouest, l'Aubrac. A l'intérieur de ces limites, les paysages de Margeride sont très homogènes et semblent suivre une même logique, une organisation "type" au fil des conditions naturelles et des implantations humaines.

De cette façon, la Margeride relie trois départements : la Lozère, dont elle occupe l'extrême Nord, le Cantal dans sa frange Est et la Haute-Loire sur sa bordure Ouest. Ceci est dû à cela.

A l'intérieur du département de la Haute-Loire, la région paysagère "Margeride" est limitée au Nord par la vallée de la Cronce, au-delà de laquelle on parle plutôt de "Haut-Brivadois", zone tampon avant la Limagne de Brioude proprement dite, et à l'Est par la vallée de l'Allier, isolant la Margeride du plateau vellave.

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS

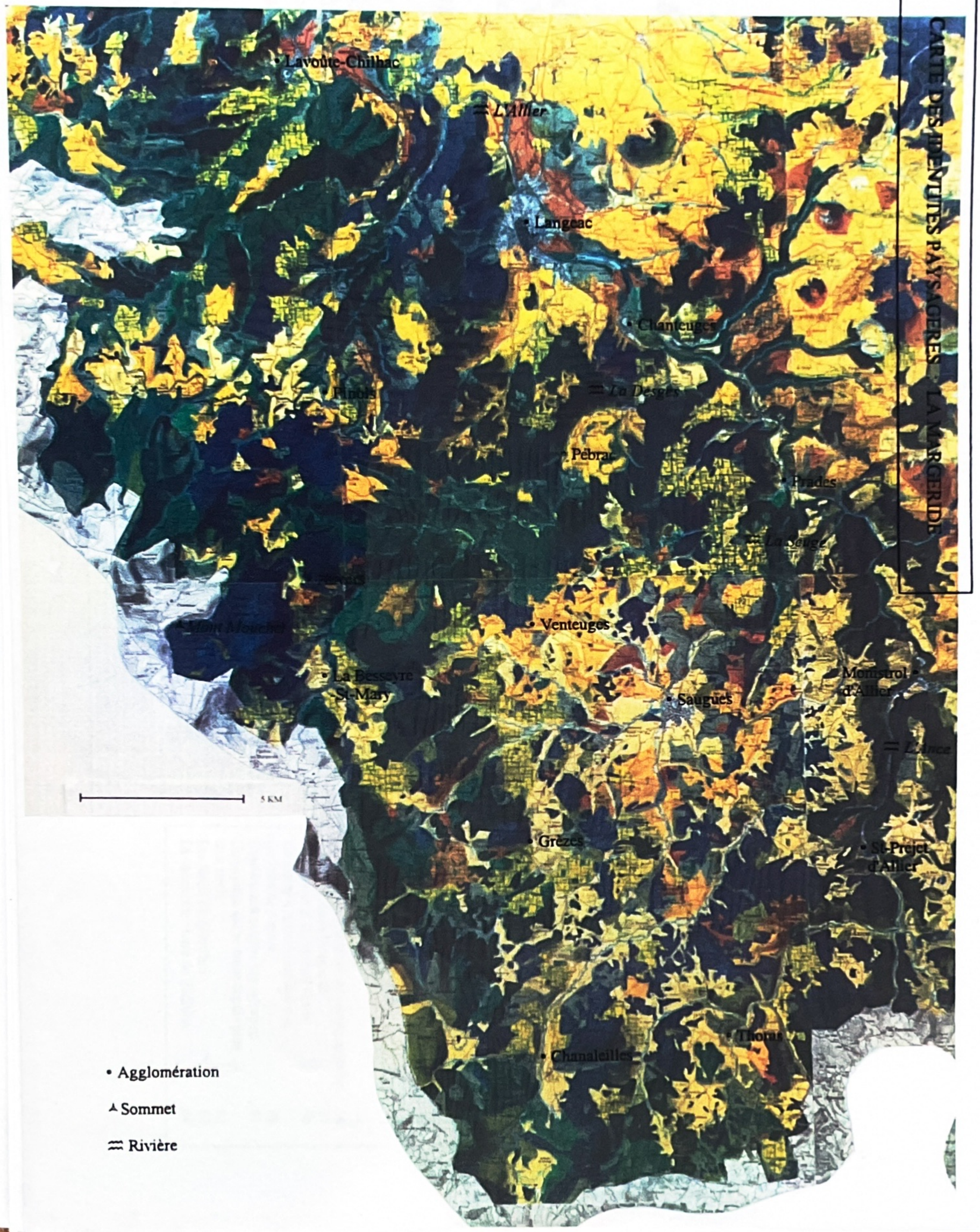

PLAN

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE

	Pages
Des formes simples modelées depuis des millions d'années :	
Une montagne centrale qui domine des petits plateaux,	50
des rivières et des bas-fonds	52
Les goûts et couleurs de Margeride	53
Les impératifs de la vie en Margeride	56
Se regrouper pour vivre	56
Tirer parti des meilleures terres : villages et cultures	57
Savoir utiliser les terres les plus ingrates :	
landes, parcours et bois de pins	60
Les forêts aux multiples visages	62
Un paysage rythmé par les contraintes naturelles	64
VERS UNE GESTION DES PAYSAGES EN MARGERIDE ?	66

Clés de lecture :

	Pages
Une géologie qui raconte l'histoire du Massif-Central	50
Un pays d'eau	52
Acidité et ambiance montagnarde	53
Les tourbières et autres milieux naturels de Margeride	55
Les villages : Granit et vie communautaire	56
Le bocage de la Margeride	57
Les bonnes et mauvaises terres	59
Un système agricole habitué aux périodes de déprise	60
L'assolement seigle / pin sylvestre	61
Un paysage qui se boise depuis plus d'un siècle	62
Les forêts d'aujourd'hui	63
La Margeride : terre de tradition	64

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE
ET CLES DE LECTURE

En Haute-Loire, les petites régions naturelles surprennent tant elles sont différentes les unes des autres. La Margeride est, elle aussi, un monde unique.

Monde de granit aux formes rondes. Monde bien organisé autour des villages, cellules de vie, se "déshumanisant" très vite, dès qu'on s'en éloigne... Monde de montagne, de forêt, de mystère où rode encore la menace sanglante de la bête du Gévaudan.

"Le pays, surtout dans les parties hautes, est pauvre, triste, couvert de bruyères ou de bois de pins. Les habitants ne peuvent attendre de ce sol ingrat que de maigres récoltes. Ils n'ont, pour compenser ce que leur vie a de pénible, que la vue de superbes panoramas."
M. BOULE - 1911

Une géologie qui raconte l'histoire du Massif Central

Le cadre géologique ou tout du moins lithologique (nature des roches) est, lui aussi, très simple. La lithologie se résume grossièrement à une seule roche pour tout le massif : **le granit**, ce qui explique une certaine homogénéité des paysages.
Toutefois, l'évolution des formes du relief est complexe. L'origine du massif est très ancienne, environ **400 millions d'années**.
Le granit s'est formé en profondeur sous une surface sédimentaire disparue par érosion depuis lors. A la fin de l'ère primaire la **poussée hercynienne** a mis en place le massif qui constitue le socle du Massif central.

Les événements géologiques des alentours (volcanisme du Cantal, du Velay, du Cézallier, dépôts calcaires des Causses, effondrement des limagnes) ne l'ont pas affecté. Le contrecoup des chocs de la surrection alpine s'est toutefois manifesté par une "importante **activité tectonique**" (failles) au milieu de l'ère tertiaire : des bassins se sont individualisés et le gradin central s'est surélevé (horst).
Durant la seconde moitié de l'ère tertiaire, un soulèvement d'ensemble lui a valu d'acquérir son volume actuel. Les vallées s'y sont enfoncées (surtout à proximité de l'Allier, "pour" rejoindre ce drain majeur).

Des formes simples modelées depuis des millions d'années :
une montagne centrale qui domine des petits plateaux

Les formes du paysage de Margeride sont assez simples.
La montagne centrale, longue échine dorsale, ferme les vues vers l'Ouest. Elle domine des petits plateaux découpés, séparés par des bassins et parcourus de rivières sinuant dans des fonds plats.

Ces formes semblent avoir été modelées longuement, progressivement pour apparaître aujourd'hui douces, onduleuses... sans surprise.

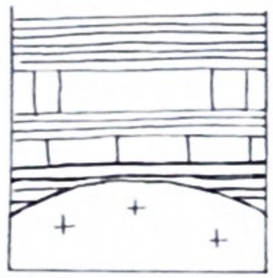
le granit se forme en profondeur

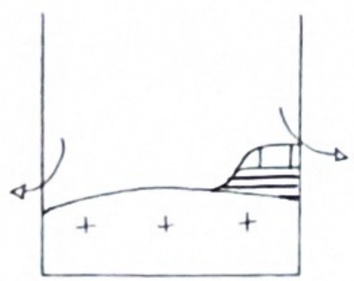
l'érosion le met à nu

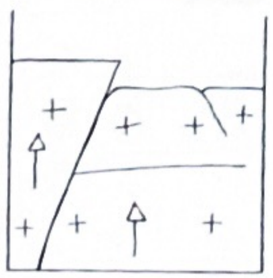
poussée hercynienne

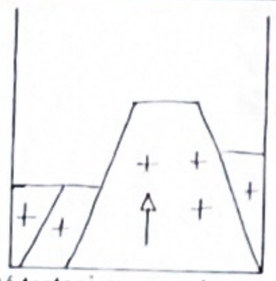
activité tectonique : contrecoup de la surrection alpine - le gradin central s'élève

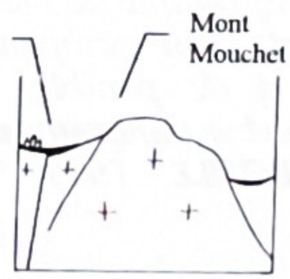

la Margeride aujourd'hui

Quelques rivières comme la Cronce ou la Desges entaillent plus vigoureusement le bloc "Margeride", donnant une certaine profondeur à ces paysages uniformes.
Finissant d'onduler mollement dans des fonds plats, rivières et ruisseaux découpent des bosses saillantes, des croupes rocheuses. Les petits plateaux s'étagent de part et d'autre de la montagne centrale (dont uniquement le versant Est est en Haute-Loire). Des reliefs en creux s'y nichent çà et là de façon circulaire donnant encore plus de souplesse et d'arrondis aux paysages.
On retrouve ces rondeurs au gré des blocs de granit posés là dans le paysage, comme des oublis.

L'érosion différentielle, affectant des roches de résistance inégale, a creusé des **cuvettes** à la surface de la Margeride. Les cuvettes que l'on nomme des **alvéoles** sont séparées par des volumes rocheux plus ou moins résistants à l'érosion.

Sur les **points hauts** (les Trucs), sur les croupes entre les vallées, des **blocs de granit résistant à l'érosion** s'empilent : on les appelle des **"Tors"**.

"Sur le sommet du plateau, le terrain est granitique : d'énormes roches erratiques, les unes arrondies, les autres aux pointes aiguës parsèment l'espace comme jetées au hasard par une main puissante dans les champs, dans les prés ainsi que dans les bois." F. FABRE - 1904

"Ce granite donne aux formes topographiques des contours larges et arrondis ; il se désagrège souvent en produisant une arène grossière. Des blocs plus résistants donnent lieu à des entassements pittoresques ou à des rochers branlants, objets de superstitions populaires." M. BOULE - 1911

Un pays d'eau

Pays de sources en raison de son relief et de sa pluviosité, la Margeride abrite de nombreuses **zones humides**. Elles s'installent aux abords des rivières dans les larges vallons à fonds plats, mais aussi à la faveur d'accidents tectoniques, dans des surcreusements dus à l'érosion par des sources (pentes ou fonds de cuvette).

Ces dernières zones sont des **tourbières**. Certaines peuvent être considérées comme des **"milieux naturels"** car elles ont été longtemps évitées par l'homme en raison de leur faible productivité et des méfaits divers qu'on leur prêtait (zones insalubres responsables de la propagation de certaines maladies ; lieux dangereux ayant englouti de nombreux attelages, charrues et hommes s'y aventurant ; lieux ensorcelés, ...).
Nous reviendrons plus loin sur leur intérêt, leur origine et leur persistance sous nos climats.

"Le froid sur ces hauteurs est terrible. Dès le mois de septembre, la neige se condense, s'abaisse en nuages gris : elle tombe bientôt en lourds flocons, ensevelissant la montagne d'un blanc suaire ouaté, silencieux, que l'été même ne parvient pas à fondre complètement. Bien des fois, malgré le soleil de juin, la tempête reformée dans l'espace glacé s'abat sur les récoltes mûrissantes." L. BARRON - 1888

Des rivières et des bas-fonds

Les rivières serpentent à la surface du plateau dans de larges vallons qui abritent des pâturages plus ou moins riches. Certains, peu entretenus, ont l'aspect de réelles zones humides *(en gris-vert sur la carte, comme les landes basses)*.
On retrouve cette ambiance tourbeuse, marécageuse dans les bas-fonds humides, au fond des cuvettes en plaine ou en forêt. C'est une composante importante des paysages margeridiens.

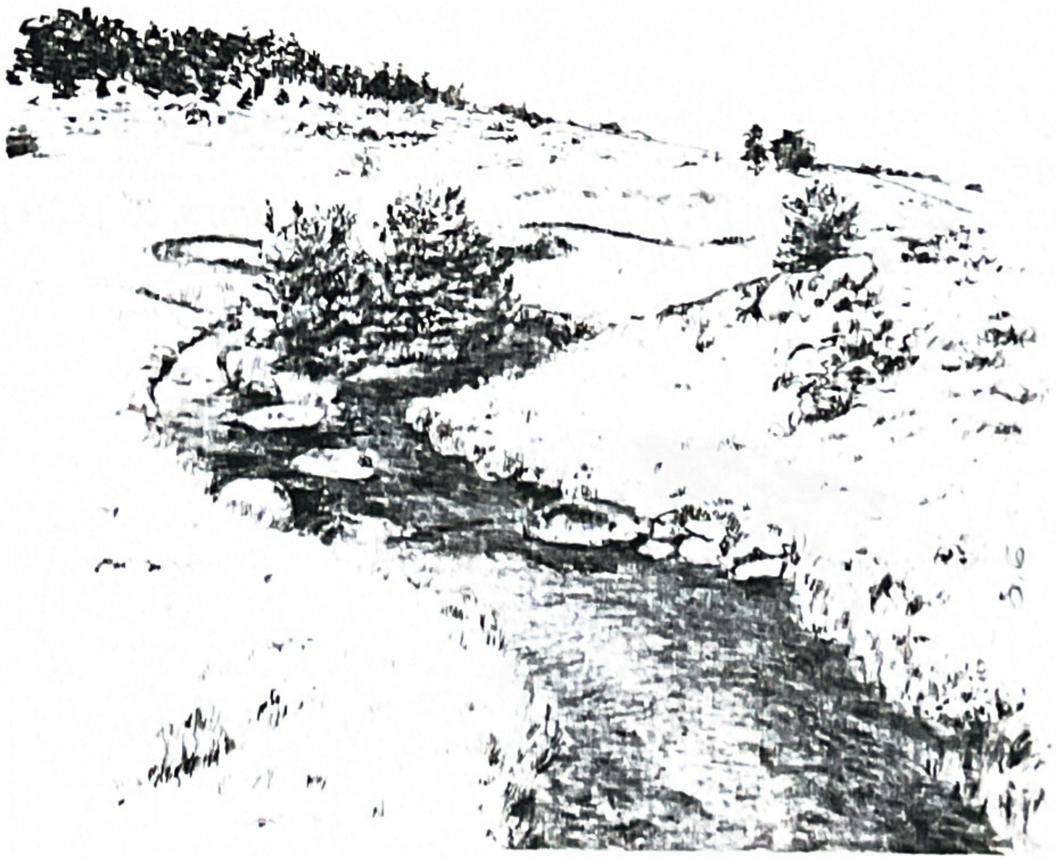

Les goûts et couleurs de Margeride

A ces formes, très simples, s'associent des couleurs tantôt mates, tantôt brillantes, tantôt changeantes.

Les étendues de forêts résineuses, taches sombres, hiver comme été, sont mates.

Le granit, qu'il soit à nu dans les vallées, en boule sur les croupes ou taillé dans les façades, brille dans la lumière.

Les couleurs changeantes sont dans les forêts. Colorées au printemps du vert tendre des hêtres, elles se durcissent l'été et deviennent or à l'automne.
Elles se jouent aussi des mosaïques de champs cultivés, au fil des saisons et des années. Elles se plient enfin au jeu des météores qui habillent et déshabillent la campagne de lourds manteaux de neige.

Goûts et couleurs sont à leur apogée dans les landes et terrains de parcours. Là, l'éclat et l'odeur des genêts donnent au printemps un cachet inoubliable... cependant concurrencé par le tapis mauve des bruyères à l'automne, délicieux pour peu qu'il soit aussi couvert de myrtilles.

"Les extrémités du plateau de Saugues se terminent généralement par des pentes abruptes et tourmentées, d'un accès difficile. La physionomie ae ce coin de terre est totalement différente suivant les saisons. D'un aspect grisâtre, triste et monotone en automne ou en hiver, durant les chaudes journées d'été, au contraire, le contraste des moissons dorées et des bois sombres impressionne singulièrement." G. et P. PAUL - 1970

Acidité et ambiance montagnarde

Le "cadre écologique" correspond au contexte naturel (climat, altitude, latitude, nature des sols) qui fait que telles espèces végétales ou animales se développent à tel endroit. On parle plutôt de conditions naturelles que de milieux naturels car ceux-ci ont été, en Margeride comme partout en France, profondément modifiés par l'homme.

La Margeride jouit d'un **climat froid**, assez arrosé. Son altitude la place au niveau dit **"montagnard"** (pratiquement toujours supérieure à 900 mètres et allant au-delà de 1400 mètres) ; ceci permet le développement d'espèces végétales adaptées à ces conditions (hêtres, pins, sapins, ce dernier introduit par l'homme).

Le **sol acide** favorise les **landes à bruyères et myrtilles** en altitude, plus bas la forêt naturelle sans intervention de l'homme serait plutôt une **hêtraie à rares sapins**.
Le **pin sylvestre**, très représenté en Margeride, n'est en fait qu'une **espèce transitoire**. Il sera un jour ou l'autre supplanté par le **hêtre**.
Selon le principe de la "succession végétale", à chaque stade de colonisation d'un milieu correspondent des espèces précises. En milieu forestier, le pin Sylvestre est une espèce pionnière qui s'installe en terrain découvert aux côtés des arbustes. Dès que son couvert procure une certaine ombre, une espèce adaptée - en l'occurence à cette altitude, le Hêtre - s'installe. Il pousse à couvert durant ses premières années mais a ensuite besoin de lumière. Il dépasse alors le pin qui ne se régénère pas à l'ombre.

Les plantations de **sapins, épicéas** ou **douglas** sont, elles, tout à fait **artificielles** et leur persistance dans le paysage ne tient qu'à la volonté et aux aléas économiques de l'homme.

Epervier d'Europe

DES MILIEUX NATURELS EN MARGERIDE

autour des palombes

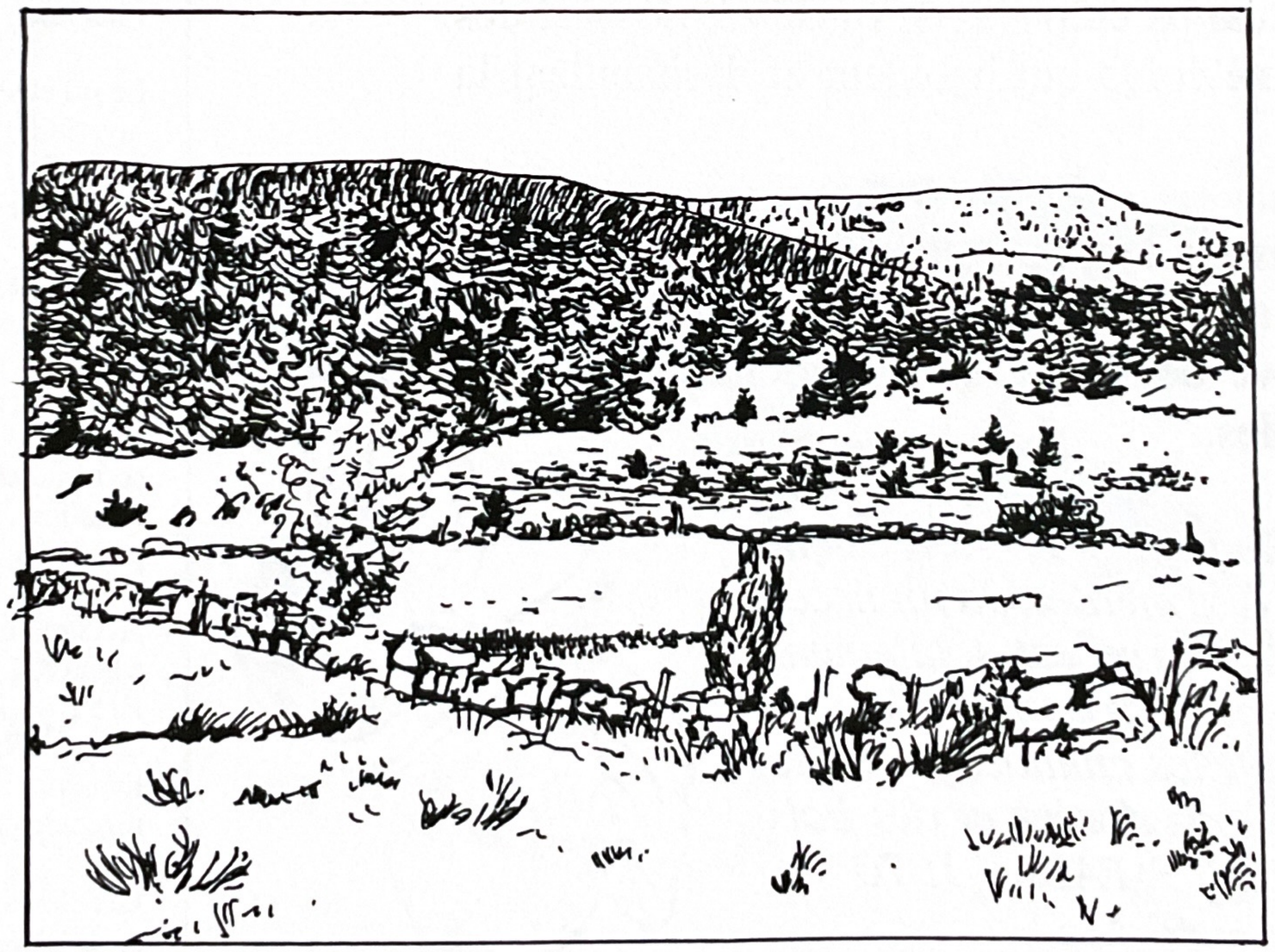

⇐ Landes à bruyère sur les sommets

⇐ Plantations et forêts résineuses

⇐ Tourbière

⇐ Espaces ouverts agricoles

our des
ombes

les sommets

ésineuses

oles

LES TOURBIERES DE MARGERIDE

Sous nos climats, les tourbières sont des milieux relictuels d'épisodes glaciaires. La tourbe ne se forme que dans des conditions bien précises : une température basse qui diminue l'activité biologique de décomposition du sol et un apport constant d'une eau pauvre en éléments nutritifs. Alors, certaines mousses (les sphaignes) "édifient" la tourbière en colonisant l'étendue d'eau stagnante. Des espèces adaptées s'installent, telles les plantes carnivores Drosera ou Rossolis. Elles s'accommodent très bien de la pénurie d'éléments azotés dans l'eau en absorbant des insectes.

Constitués lors des dernières glaciations, ces milieux persistent en Margeride grâce au climat froid et arrosé, à leurs positions topographiques (pentes ou fonds de cuvette) assurant un apport constant d'eau et à l'acidité du granit qui conduit à une défaillance en éléments nutritifs.

Des espèces nordiques, comme le bouleau nain ou le saule des lapons, se maintiennent à cette latitude, touchant là leurs limites méridionales.
Les grandes tourbières sont situées sur le Mont Chauvet, le Truc de la Garde, aux sources du Pontajou et de la Seuge.

A côté de ces particularités botaniques, auxquelles sont liés une faune bien spécifique et un fonctionnement écologique original, demeure un intérêt scientifique et historique très important. La matière organique de la tourbière n'est pas décomposée mais s'accumule sur place. Les graines, spores, pollens, fragments d'insectes, traces d'incendies, voire traces humaines piégés au fil des temps sont fossilisés dans cette tourbe, témoins précieux pour retracer l'histoire du climat, de la végétation, du paysage...

Bouleau nain

Saule des lapons

Les villages : Granit et vie communautaire

La rudesse du climat, alliée aux difficultés de circulation hivernale expliquent la nécessité de se regrouper pour vivre.

Le matériau de construction disponible sur place s'insère parfaitement dans le paysage. Pour les toitures, les roches stratifiées du type lauze ou schiste manquent sur une bonne partie de la zone : les tuiles canal rouge les remplacent.

La **vie communautaire** à l'échelle villageoise a perduré en Margeride jusqu'à l'entre deux guerres. Tous ces édifices (métier, four, ...) étaient construits, entretenus et utilisés par la communauté. La **maison d'assemblée**, bâtisse modeste reconnaissable à sa cloche, abritait la "béate" du village, religieuse qui instruisait les enfants, soignait les malades et organisait les veillées. Comme le berger, elle était nourrie par les habitants du village. Aujourd'hui, ces maisons sont dans le meilleur des cas transformées en salles de réunions ou gîtes ruraux. Nombre d'entre elles tombent en ruine.

Aussi, certains **bâtiments d'élevage**, manquant de fonctionnalité, sont abandonnés au profit de **bâtisses modernes** plus pratiques mais sans lien avec l'architecture traditionnelle.

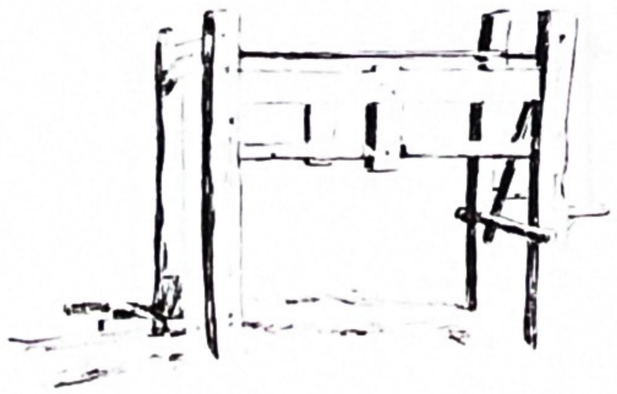

Les impératifs de la vie en Margeride

En Margeride, deux types d'espace se côtoient et s'entremêlent : les espaces occupés, entretenus par l'homme - villages et cultures - et les espaces ou ce dernier semble moins présent - forêts, parcours, landes.

Se regrouper pour vivre

Peu de fermes isolées, les maisons sont groupées, resserrées et les fermes suivent un modèle que l'on connaît bien en Haute-Loire, celui de la ferme-bloc. Les bâtiments d'élevage ne se dispersent pas, eux non plus. Bétail et famille sont abrités sous le même toit.
La maison arbore les couleurs du pays : le granit. Les toits sont rouges de tuiles canal.
Quelques souvenirs des modes de vie passée animent encore le centre des villages : métier à ferrer les boeufs, lavoirs, abreuvoirs, fours à pain et maisons d'assemblée.
Le manque de vitalité de certains villages où se côtoient ruines de bâtisses "somptueuses", fermes peu entretenues et espaces publics dépotoirs, dessert fortement cette campagne traditionnelle, joyau de l'architecture rurale.

Tirer parti des meilleures terres : villages et cultures

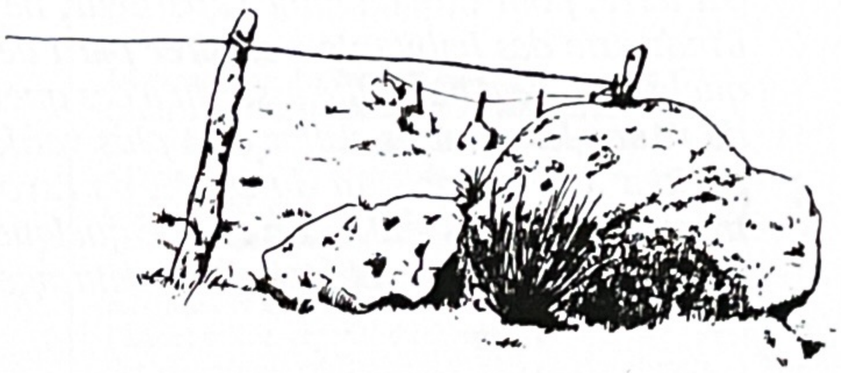

Le village se niche, en général, sur un replat bien exposé. Autour, les champs sont petits. La mise en valeur semble avoir été minutieuse. Les parcelles sont séparées par des alignements de frênes étêtés, des murets de pierre ou encore par des clôtures typiquement "margeridiennes" : fils barbelés accrochés à des blocs de granit dressés.

Sur la carte, on reconnaîtra facilement la place des villages dans le paysage : ils s'insèrent presque toujours dans un quadrillage vert (réseau de haies serré) sur fond orange ou jaune selon que les cultures y dominent ou pas. Ce sont les couleurs chaudes qui signalent la présence de l'homme dans le paysage.

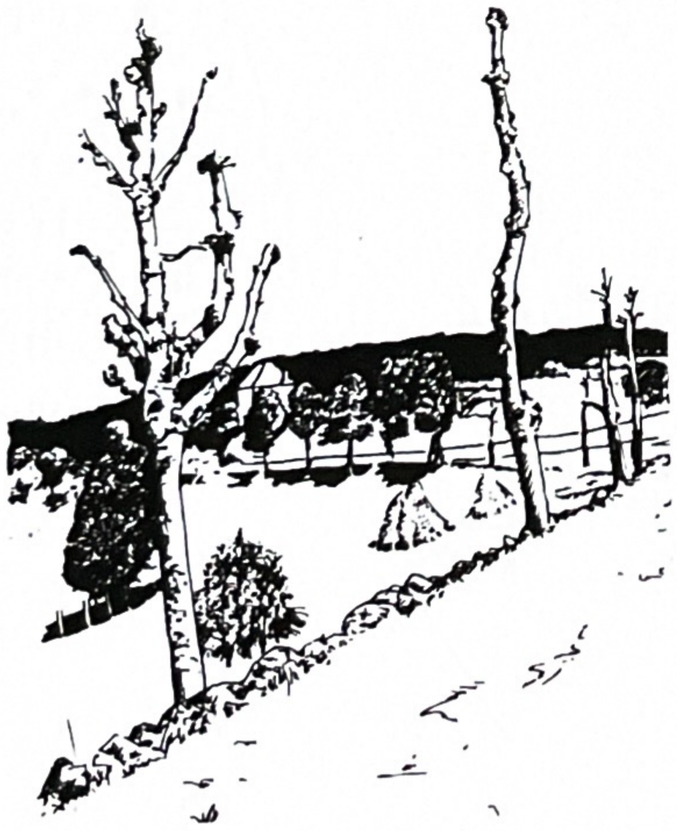

Le bocage de la Margeride

Réseaux de haies et alignements d'arbres constituent le "bocage" si typique du paysage rural. En Margeride, on parle plutôt d'alignements ; l'arbre le plus fréquent est le frêne.

Les alignements de frênes sont rectilignes. En automne, lorsque l'herbe commence à se faire rare, on leur **"fait la feuille"** : les rameaux sont coupés et donnés au bétail comme fourrage. Cette pratique, sans cesse renouvelée, donne aux arbres un aspect très particulier **"d'arbres-têtards"**.

"La terre, pour être de mince épaisseur, ne donne de récoltes satisfaisantes que grâce aux engrais et à un travail persévérant. L'industrie des habitants a su tirer parti des moindres dépressions et faire de bonnes prairies des recoins où quelque source, quelque trace d'humidité assurait à ces quelques arpents une grande fécondité. Dans le fond des vallées, et surtout sur les rives de l'Ance les prairies s'allongent plus verdoyantes et plus fécondes et constituent la meilleure ressource de l'habitant. Le sol, partout ailleurs produit du seigle, de l'avoine, quelque peu d'orge, des raves et des pommes de terre, on n'y connaît pas le froment. Dans les vallées on cueille quelques rares fruits. Ces terres, trop vastes pour ce petit nombre de bras deviennent, faute de culture, de spacieux et maigres pâturages où le bétail aux jours d'été s'ébat et se nourrit en même temps." F. FABRE - 1904

Les terrains communaux et sectionnaux : plantations et terrains de parcours

Le village sur un replat au Sud entouré de cultures

Alignements de frênes

Les bonnes et mauvaises terres

La répartition des terroirs est étroitement liée aux **qualités agronomiques** des différentes terres.
Trois critères prévalent pour définir cette qualité.
- l'orientation : en Margeride en raison, des micro-climats "sibériens" en ubac, les replats cultivés sont quasiment toujours tournés vers le sud.
- la fertilité : c'est-à-dire les propriétés chimiques du sol (richesses en certains éléments, tels le phosphore, l'azote ; acidité, capacité d'échange,...).
Ces propriétés sont étroitement liées au climat mais aussi à la nature de la roche-mère (roche sous-jacente dont la dégradation forme le sol).
Dans notre cas, la désagrégation du granit produit des sols acides et peu équilibrés en éléments fertilisants.
On nomme "arène granitique" le produit de cette désagrégation.
- l'aptitude à la mécanisation : fonction de la pente, de l'épaisseur du sol et de l'abondance d'affleurements rocheux, ce critère élimine bon nombre de terrains en Margeride.
Au cours des périodes froides du quaternaire, les sols ont évolué sous l'effet du gel et du dégel. L'arène granitique, issue de la désagrégation du granit, a été entraînée vers le bas lors des glissements de terrain accompagnant chaque période de dégel.
Aujourd'hui, en bas de pente, les sols sont épais, meubles et pauvres en blocs. Les labours y sont possibles. Sur les hauteurs demeurent des blocs saillants résistants à l'érosion, souvent laissés en place au milieu de grandes landes à genêts pâturées.

Un système agricole habitué aux périodes de déprise

Toute l'originalité du paysage margeridien réside dans cette utilisation optimale de l'espace suivant un modèle dicté à la fois par des conditions naturelles contraignantes et un héritage historique encore très présent dans le paysage.
L'ancestral système agro-pastoral est resté inscrit dans l'organisation de l'espace agricole. Jadis, il reposait sur une complémentarité entre deux productions :

- Les cultures céréalières sur les meilleures terres pour faire le pain, base de l'alimentation.
-L'élevage du mouton pour la viande, la laine, et surtout pour son apport de fumure sur les terres arables. Les troupeaux étaient menés par le berger du village sur des terrains de parcours collectifs, vastes landes, biens de toute la communauté rurale. La nuit, le troupeau séjournait sur les terres de cultures pour les fertiliser;
En Margeride, en raison de la pauvreté des terres, à ce système classique se superposait un type d'assolement particulier : l'assolement seigle / pin sylvestre.

Savoir utiliser les terres les plus ingrates : landes, parcours et bois de pins

Lorsqu'on s'éloigne du village, cet aspect entretenu s'étiole. Les parcelles sont plus grandes, les cultures disparaissent, les pâturages sont moins riches et les blocs de granit, au lieu d'être déblayés, sont juste entassés ou restent sur place. Progressivement, la lande s'insinue dans le paysage...
Qu'elles soient "naturelles", lande d'altitude à bruyère ou à myrtille ; ou "agricoles", lande à genêt pâturée ou terrain de parcours, les landes ont leur place dans le paysage en Margeride. Elles ne semblent pas être là par abandon ou négligence.

D'une terre pauvre, l'homme à cherché à tirer le plus de profit possible tout en acceptant certaines contraintes dues aux conditions naturelles. Clôtures de fil barbelé accroché aux blocs de granit, landes ou pâtures difficiles, grignotées jusqu'au dernier brin comestible...

Cette habileté à mettre en valeur des terres ingrates est bien illustrée par l'utilisation optimale des bois de pins.
En Margeride, nombre de petits bois de pins ont une physionomie particulière : clôturés par du fil barbelé et très aérés. Ce sont, en fait, des pâturages déguisés.

A l'image traditionnelle du troupeau de moutons dans la prairie se substitue celle du "troupeau des bois".

Sur la carte, on note l'éclaircissement des jaunes et oranges qui illustre l'agrandissement de la taille des parcelles. On perçoit aussi le rythme d'ouverture et de fermeture du paysage au gré des implantations humaines : chaque petit noyau de vie, fond clair plus ou moins quadrillé de vert, est encadré de couleurs froides - bleus, verts, gris - propres aux landes, bois et forêts.

L'assolement seigle / pin sylvestre

Après quelques années de culture de seigle, la parcelle était ensemencée ou colonisée naturellement par le pin sylvestre. Au bout de 10-15 ans, une première éclaircie était réalisée et produisait du bois de chauffage. Alors le pré-bois était ouvert au bétail et les éclaircies suivantes servaient surtout à favoriser l'herbe. Au bout d'une trentaine ou d'une cinquantaine d'années, en fonction des besoins en céréales ou en bois, on abattait les pins et on brûlait la parcelle. La culture du seigle reprenait alors pendant deux à trois ans.

On pratiquait cet assolement parce qu'il profitait aux deux cultures :
- la période forestière permettait à la terre de s'enrichir en humus d'où un meilleur rendement en céréales.
- les labours ameublissaient le sol, favorisant la reprise des pins.

Grâce à ces "réservoirs agricoles", mis en valeur au gré des fluctuations démographiques, le paysage margeridien s'est toujours accomodé des périodes de déprise.

Un paysage qui se boise depuis plus d'un siècle

Cependant, les bouleversements historiques des XIXe et XXe siècles ont favorisé les plantations forestières et modifié les paysages.
Avant la révolution, les grands domaines forestiers étaient l'apanage des nobles et des ecclésiastiques. Ils représentaient le pouvoir, l'économie du long terme.
Pendant et après la révolution, ces territoires ont été annexés, massacrés. Une réelle économie de l'instant s'est généralisée, les arbres n'ont pas été remplacés.
Au milieu du XIXe siècle, les pouvoirs publics ont constaté la situation préoccupante dans les zones de montagne. Les défrichements intempestifs avaient eu deux conséquences catastrophiques : la pénurie de bois de chauffage et les inondations dues à la mise à nu des terrains en pente.

La forêt a été le lieu de luttes passionnées entre le pouvoir, cherchant à appliquer des mesures par trop draconiennes ; les nobles, propriétaires forestiers pillés à la Révolution ; les notables, désireux d'avoir des revenus sylvicoles et exagérant, dans ce dessein, la nécessité du reboisement et les paysans qu'on accusait de cupidité car ils voulaient tirer parti tout de suite de leurs terres, s'opposaient au boisement et lâchaient leurs troupeaux dans les bois..

Les forêts aux multiples visages

La forêt a plusieurs visages en Margeride.
Les contrastes ne manquent pas entre les prés-bois, pinèdes aérées au tapis arasé par les moutons, et les sapinières ou pinèdes très denses où l'on ne peut pénétrer. Entre les deux apparaissent les jeunes plantations, les belles forêts de hêtres, pins, ... et les forêts d'altitude (sapinières).

"Une sorte d'économie de cueillette sur le saltus s'est substituée aux transhumants, aux troupeaux de villages. Sa manifestation la plus achevée est la forêt de pins sylvestres dont les paysans ont favorisé l'implantation. On en tire du bois de feu par élagage, du bois de mine et des poteaux lorsque l'on pratique des éclaircies (ou lorsque les chablis s'en chargent), du bois d'oeuvre lors des coupes définitives. Ouverte au bétail, elle lui procure un complément d'herbe et l'abri. Mis en défens, son sous-bois se couvre de myrtilles. Dans tous les cas, elle offre champignons et lichens à ceux qui ont le temps d'aller les récolter.

La chanterelle

Les cueillettes (et plus encore les "saisons") participent à ces pratiques fluctuantes selon les lieux, au gré des circonstances, qui permettent aux paysans de tirer encore parti du saltus et des terres dont ils ont perdu le contrôle. Elles constituent un acte de réappropriation réelle et symbolique d'espaces qui échappent au quadrillage des mises en valeur agricoles et forestières. C'est par elle que le "trop de pays" est encore du pays. Par elles que les habitants affirment un droit d'usage sur des territoires dont ils ont été dépossédés.[...]

« Ils nous ont pris la terre, mais les champignons, ils peuvent pas nous les prendre. Alors pensez bien si je vais me gêner d'en cueillir chez eux. On n'a pas voulu que les paysans gagnent leur vie en élevant quelques vaches en plus. Eh bien les paysans, ils gagnent leur vie en cueillant les cèpes ! C'est moins fatigant, surtout quand on a mon âge, que des veaux à nourrir... et bien plus intéressant que de rester là à ne rien faire devant la télé. »" R. LARRERE ; M. DE LA SOUDIERE - 1987

Le cèpe de bordeaux

Les forêts d'aujourd'hui

Aujourd'hui, la situation a évolué. De grandes étendues ont été boisées grâce aux prêts du fonds forestier national. Avec l'abandon des pratiques communautaires, les terrains sectionnaux, propriétés des habitants d'un même village, jadis pâturés par les troupeaux collectifs, sont boisés en sapins et épicéas ou envahis par les genêts et les pins.
Le taux de boisement de la Margeride atteint 65 %. Le pin sylvestre est encore largement dominant (60 %). Les zones les plus élevées (>1100 mètres) sont le domaine de la sapinière.

Devant les problèmes de régénération du pin sylvestre, l'épicéa est de plus en plus utilisé et ceci de façon monospécifique.

Ces étendues boisées uniformément (en pin sylvestre ou épicéa) sont nuisibles aussi bien au paysage (monotonie, assombrissement, fermeture) qu'au milieu naturel (absence de sous-bois, groupements extrêmement pauvres d'un point de vue biologique).
De plus, les plantations serrées interdisent le développement d'un sous-bois à myrtilles et à champignons, réduisant d'autant les pratiques de cueillettes ancestrales et vitales, complément de revenus aux agriculteurs peu favorisés.

La Margeride : terre de tradition

A l'isolement de la région d'un point de vue administratif (à cheval sur trois départements, deux régions) et économique s'ajoutent ou plutôt se mêlent de **fortes traditions** qui ont conduit à **conserver un paysage typiquement agro-pastoral**.

Une **dépopulation tardive et modérée** par des naissances nombreuses a maintenu une sorte **d'équilibre** au pays. Le sol reste cultivé, le paysage rural, mais une mutation lente des espaces favorise la **conquête de l'arbre**. L'agriculture évolue, limitée par les contraintes naturelles, vers la production laitière d'où un développement important des prairies aux dépends des labours.

A côté de cette agriculture qui se spécialise, qui se modernise (utilisation de races nouvelles, amélioration des prairies) subsiste encore une agriculture traditionnelle, opportuniste, économe. Le taux d'installation des jeunes (double de la moyenne départementale) indique **l'attachement profond au pays et à sa terre**. C'est ce qui, d'après les géographes, préserve la Margeride de grands bouleversements humains, économiques et... paysagers.

"Ici, le passé a glissé légèrement, sans laisser trace. Des montagnes rudes et incultes, des forêts profondes, demi-sauvages, éloignent les hommes, étouffent la vie, repoussent la civilisation. La population y fut toujours assez rare et les rochers plus nombreux que les chaumières."
L. BARRON - 1888

Un paysage rythmé par les contraintes naturelles

Le paysage en Margeride s'ouvre et se ferme en fonction des contraintes naturelles.
La carte rend bien compte de ces "cellules de vie" organisées autour de chaque village et du gradin central boisé. (Des jeunes plantations ont été identifiées comme lande basse ou haute alors qu'elles évoluent rapidement vers un peuplement dense de résineux, en particulier sur ce gradin central "Montagne de la Margeride").

Au sein de cette apparente homogénéité, trois entités se détachent :
- le bassin de Saugues
- les vallées de la Desges et de la Cronce
- la montagne.

Le bassin de Saugues est plus ouvert, plus large. Il marque une plus grande "cellule de vie" autour de la "capitale margeridienne".

Les vallées provoquent des ruptures franches dans cet espace ordonné. A l'aval, leurs gorges s'apparentent à celles de l'Allier : versants cultivés en terrasses plus ou moins entretenues, parfois gagnées par la forêt.
En remontant vers l'amont, les vallées acquièrent un caractère sauvage : elles se couvrent de landes basses (à genêts, à bruyères) ou de forêts très clairsemées sur des versants raides, accidentés de blocs rocheux.

La montagne occupe le gradin central de la Margeride, le plus élevé. En Haute-Loire, elle est surtout couverte de bois, sapinières denses et forêts plus anciennes. Les landes à bruyères et à myrtilles, la végétation naturelle de ce secteur, tapissent encore certains versants mais elles font souvent l'objet de plantations résineuses. Quelques tourbières bien connues des naturalistes sont situées dans de vastes surcreusements ou à l'émergence de sources (cf. page 54).

Le bassin de Saugues

"A huit cent cinquante ou neuf cents mètres au-dessus du niveau de la mer et à quarante-cinq kilomètres de la capitale de l'antique Velay, presque à l'extrême frontière du Gévaudan, sur la pente d'un monticule s'abaissant légèrement vers le Nord, entouré d'un amphithéâtre de hauteurs boisées ou rocheuses, parmi lesquelles l'oeil distingue des hameaux et des villages s'échelonnant graduellement jusqu'aux pieds des Margerides baignées dans la brume, à l'aspect de l'Ouest, est assise à l'ombre de son clocher octogone et de sa tant vieille tour rectangulaire, ajourée d'étroites meurtrières, flanquée de puissants contreforts et couronnée de mâchicoulis en ruines, une modeste cité d'environ deux mille âmes, jetée comme une sentinelle perdue entre les anciennes provinces du gévaudan, de l'Auvergne et du Velay.
C'est Saugues, dont le nom latin Salgee dit la position entre les eaux et les bois : saltus, aquee, jadis Salgues."
A.L. BOMPARD - 1880

VERS UNE GESTION DES PAYSAGES EN MARGERIDE ?

Contraintes naturelles et fluctuations démographiques et agricoles ont habitué les paysans de Margeride à ne pas spéculer uniquement sur des productions classiques.

Deux types d'espaces entrent dans le schéma agricole :

- des terroirs spécialisés : labours, prairies de fauche, pâturages, reboisement en timbre poste ou en massifs.
Ici se déroulent des activités plutôt classiques.

- des espaces à usages multiples "soupapes de sécurité" face à des périodes de crise ou de déprise et producteurs de revenus complèmentaires.
Ce sont les petits bois de pins où paissent moutons et vaches et d'où l'on tire bois de chauffage ou bois d'oeuvre. Ce sont aussi les landes dont la maigre qualité fourragère n'est palliée que par la quantité de parcours. Ce sont encore les forêts convoitées, elles aussi, par les paysans pour les produits de cueillette (myrtilles, champignons, lichens).

Grâce à ces activités le paysage "s'est accommodé" des périodes de crise sans subir de grands bouleversements. Les conditions économiques actuelles (et l'évolution paysagère qu'elles impliquent) ne mettent pas en péril l'identité des paysages de Margeride.

Si l'on tient compte de ces "originalités" dans l'occupation des sols, la Margeride apparaît quasiment comme un exemple de gestion de l'espace par une agriculture en repli. Ici, les modes de gestion extensifs existent encore. Il suffit de les respecter, de les encourager.

Le pâturage en sous-bois[2] constitue un des points forts de ces moyens de gestion. Il est traditionnel en Margeride : le fait de planter des arbres dans les prés ou de lâcher du bétail dans la forêt n'est pas considéré comme une hérésie mais entre naturellement dans le contexte agricole.

Aujourd'hui, se développe en France la technique de l'agroforesterie. Le principe en est le même que celui des prés-bois margeridiens. Outre les résineux, des arbres feuillus sont plantés pour assurer une production de bois d'oeuvre de qualité (quand les conditions écologiques le permettent). Il est à noter que le bétail assure la fertilisation azotée des arbres et entretient le sous-bois.

[2] Actuellement, ce système est en passe d'être abandonné. Autrefois, le berger gardait les moutons et organisait le roulement des pâtures. Le métier de berger disparaît des campagnes : il faudrait clôturer les parcelles de "prés-bois" ou maintenir les postes de berger (subventions, aides européennes, regroupements intercommunaux, d'autres idées sont développées dans une étude de la DDAF "perspectives de renouvellement des exploitations agricoles en Haute-Loire - Janvier 1981").

Le soutien à de telles pratiques permet d'éviter des reboisements massifs. Il maintient un paysage ouvert.

Le bois assure une source d'approvisionnement, voire un complément de revenu aux agriculteurs tout en conservant des zones de pâturage extensif... à l'abri des intempéries.

Autre point fort de ce système extensif : la présence de landes dans le paysage est habituelle. Certaines de ces formations végétales basses, surtout aux têtes de vallées et sur les hauteurs, sont quasiment en équilibre par rapport aux conditions naturelles (climat, sol, altitude). Elles n'évoluent pas ou que très lentement vers la forêt. Nombre d'entre elles sont encore pâturées, s'intégrant ainsi au schéma agricole.

La menace d'un enfrichement mal perçu par la population est, elle aussi, écartée en Margeride.

La lande est un élément ouvert du paysage en Margeride. Un élément qui a sa place, hors des zones habitées sur les hauteurs ou dans les vallées et qui, bien sûr, ne serait pas perçu de la même manière s'il gagnait les proximités de villages.

Un élément aussi dont la disparition atteindrait l'identité de ce paysage et qui est menacé par les plantations serrées de résineux. Un élément, enfin, qui fait partie de l'équilibre écologique de la Margeride : réservoir d'espèces...

Menaces - Enjeux paysagers

Les menaces qui pèsent principalement sur les paysages de Margeride sont de deux ordres :

- **avancée de la forêt** : plantations résineuses sur les landes et passage d'une forêt aérée à une forêt dense, impénétrable.

- **désertification dans les villages** : abandon du bâti ancien et laisser aller sur les espaces publics et aux abords des fermes. Multiplication des bâtiments d'élevage modernes standardisés.

Des procédures de protection visant à figer le paysage tel qu'il est, sont vaines et inutiles en Margeride.

Pour assurer l'évolution de ces espaces dans un contexte économique changeant, tout en respectant leurs originalités, il suffit de renforcer, d'encourager certaines pratiques déjà en place mais en voie d'abandon.

Tout projet paysager ou schéma d'aménagement tels que mesures agri-environnementales (incitation à d'autres pratiques agricoles, ex. Article 19), plan de paysage, contrat de pays ou plus classiquement P.O.S., remembrement, schéma directeur, réglementation des boisements..., doivent tenir compte des réservoirs agricoles (landes, prés-bois) et des superpositions d'usages qui s'y appliquent (pâturage, sylviculture, cueillette).

TABLEAU RECAPITULATIF
PAYSAGE DE LA MARGERIDE

Atouts / Faiblesses
Propositions de gestion

GESTION DU PAYSAGE MARGERIDE

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
BATIMENTS				
	* Bâti ancien en granit : texture et couleurs locales * Modèles traditionnels	* Ruines * Restaurations maladroites * Bâtiments d'élevage standards	* Préserver l'originalité architecturale de la Margeride	* Proposer un cahier des charges de restauration * Aider à la constructuion de bâtiments d'élevage mieux intégrés
VILLAGES				
	* Espaces publics * Bâtiments commautaires * Espace dégagé autour des villages	* Manque de soin des espaces publics * Ruines * Enfermement des villages dans la friche ou les bois	* Mémoire des traditions communautaires * Améliorer l'aspect des villages * Conserver un "espace de respiration"	* Aménager les espaces publics * Restaurer le petit patrimoine * Interdire les boisements aux abords des villages. Eviter l'enfrichement
FOND DE VALLEES				
	* Milieux ouverts * Rivières serpentant dans des fonds plats	* Fermeture par boisements	* Conserver accès et ouverture visuelle sur rivière	* Interdire les boisements à proximité rivière

☜ Procédure réglementaire	☞ Moyen, Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ Réglement du P.O.S. (partenaire : D.D.E.)	☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional)	☺ Expositions sur l'architecture ☺ Plaquette sur la restauration ☺ Plaquette sur les bâtiments agricoles	
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.) ☜ P.O.S. (partenaire : D.D.E.) ☜ Remembrements (partenaire : D.D.A.F.)	☞ Programme résorption points noirs (partenaires : Europe, Conseil Général, Conseil Régional) ☞ Programme restauration petit patrimoine (partenaire : Europe, Conseil Général, Conseil Régional) ☞ Eventuellement acquisition terrains "espace de respiration" (partenaires : Conseil Général (TDENS)[1] ou Conservatoire) ☞ Programme européen type "Opérations locales Agri-Environnement" (partenaires : D.D.A.F., A.D.A.S.E.A., Europe)	☺ Sentiers de découverte du petit patrimoine ☺ Participation population (écoles, agriculteurs, R.Mistes) aux travaux de nettoyage des villages	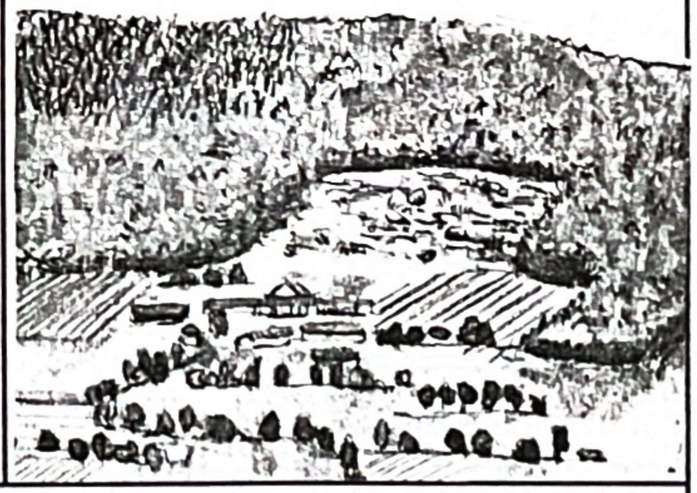
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.)	☞P.O.S. (zone ND) (partenaire : D.D.E.)	☺ (Travailler avec CSP et fédération de pêche)	

GESTION DU PAYSAGE MARGERIDE

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
PRES-BOIS				
	* Elément original et chargé d'histoire * Milieu adéquat pour une agriculture en repli	* Abandon * Boisements	* Eviter l'abandon de pratiques auxquelles on revient actuellement	* Inciter à poursuivre cette pratique * Acquérir ces zones * Primer les agriculteurs pour utiliser ces terrains
LANDES PATUREES				
	* Elément ouvert du paysage margeridien	* Enrésinement * Enfrichement	* Préserver cet élément de diversité paysagère et écologique * Maintenir le pâturage extensif	* Primes pour l'utilisation extensive * Acquisition
TOURBIERES et LANDES NATURELLES				
	* Elément ouvert du paysage margeridien * Intérêt écologique (parfois national)	* Enrésinement * Enfrichement * Pâturage intensif et drainage sur tourbière	* Préserver ces éléments patrimoniaux importants à l'équilibre naturel de la Margeride	* Primes pour utilisation extensive * Acquisition * Réserve de chasse

☜ Procédure réglementaire	☝ Moyen, Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ (Réglementation des boisements) ? (partenaire : D.D.A.F.) ☜ P.O.S.? (à adapter)	☝ Programme européen pour aider agriculteurs à clôturer ces pâturages boisés et primer ces terrains ☝ (embauche de bergers) ☝ Plan de développement durable avec les agriculteurs (partenaires : Ministère de l'Environnement, Chambre d'Agriculture, D.D.A.F.) ☝ Acquisition par le Conseil Général (TDENS)[1] ou Conservatoire ☝ Aides pour la gestion sylvicole des prés-bois (A créer)	☺ Exposition/plaquette sur historique ☺ Mention dans guides touristiques	
☜ Réglementation des boisements (zones à exclure) (partenaire : D.D.A.F.)	☝ Programme Européen type "Opération locale Agri-Environnement" Plan de développement durable (cf. ci-dessus) ☝ Acquisition (partenaires : Conseil Général, Conservatoire et fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage)	☺ Expostion sur paysage Margeride	
☜ Réglementation des boisements (zones à exclure) (partenaire : D.D.A.F.)	☝ Programme Européen type "Opération locale Agri-Environnement" Plan de développement durable (cf. ci-dessus) ☝ Acquisition (Conseil Général, Conservatoire et fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage)	☺ Ouverture de milieux (les moins sensibles) au public	

GESTION DU PAYSAGE MARGERIDE

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
FORET				
	* Forêts à sous-bois * Produits forestiers : myrtilles, lichens, champignons	* Enrésinement systématique disparition du sous-bois	* Conserver une forêt à sous-bois pour la promenade * Conserver ces compléments de revenus pour les agriculteurs	* Protéger les forêts à sous-bois * Inciter à diversifier les essences
ROUTES				
	* R.D. 590 / R.D. 589 Axes de découvertes secondaires	* Abords, délaissés, points noirs	* Améliorer paysage "effet vitrine"	* Résorber "points noirs" * Aménager abords

☜ Procédure réglementaire	☞ Moyen, Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ P.O.S. (partenaire : D.D.E.) ☜ Forêt de protection (initiative : Etat, partenaires : Préfecture, DIREN) ☜ Réserve biologique domaniale ou forestière (initiative : propriétaires, partenaires : DIREN, O.N.F., D.D.A.F.)	☞ Acquisition de certaines forêts (partenaires : Conseil Général TDENS[1], Conservatoire)	☺ Expositions, plaquettes sur la forêt ☺ Sentiers botaniques	
	☞ Plan résorption points noirs (partenaires : Conseil Régional et Général, Europe)	☺ Proposer axes découverte sur petites routes ☺ Installer panneaux lecture du paysage	

(1) TDENS : Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles

Hêtre

Sorbier

Feuille de frêne

LISTE DES ARBRES ET ARBUSTES DE LA MARGERIDE

Si l'on veut utiliser des essences locales dans les aménagements publics ou les jardins privés, on se réfèrera à la liste suivante.
Celle-ci n'est pas exhaustive mais donne plutôt une idée des espèces les plus typiques, celles qui correspondent aux essences champêtres locales.
Aussi, les espèces horticoles correspondantes n'ont pas été spécifiées.

ARBRES	*Noms latins*
Alisier blanc	*Sorbus aria*
Bouleau	*Betula pendula*
Erable	*Acer pseudoplatanus*
Frêne commun	*Fraxinus excelsior*
Hêtre	*Fagus sylvatica*
Noisetier	*Coryllus avellana*
Pin sylvestre	*Pinus sylvestris*
Sorbier des oiseleurs	*Sorbus aucuparia*

ARBUSTES	*Noms latins*
Argousier faux-nerprun	*Hippophaë rhamnoides*
Aubépine à un seul style	*Crataegus monogyna*
Bourdaine	*Frangula alnus*
Cornouiller mâle	*Cornus mas*
Fusain commun	*Evonymus europaeus*
Genêt à balais	*Cystisus scoparius*
Genévrier	*Juniperus communis*
Houx commun	*Ilex aquifolicum*
Lonicera noir	*Lonicera nigra*
Rosiers	*Rosa arvensis, canina, ..*
Sureau hièble	*Sambucus ebulus*
Sureau noir	*Sambucus nigra*
Sureau rouge	*Sambucus racemosa*
Troène commun	*Ligustrum vulgare*

➲ ( ) Signifie qu'une limite altitudinale restreint la répartition de l'espèce dans l'entité paysagère
➲ Parmi ces espèces, certaines ne doivent plus être plantées en raison des contaminations par le feu bactérien (en particulier certaines aubépines et certains arbres fruitiers, se renseigner auprès de la D.D.A.F.)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES, ETUDES OU ARTICLES CONCERNANT LE PLATEAU DU DEVES ET LA MARGERIDE

BERTRAND VITAL, **Essai sur l'histoire naturelle et sur l'agriculture de l'arrondissement du Puy** - Le Puy 1811

BERTRAND-ROUX, **Description géognostique des environs du Puy** - Paris 1823

CHAMONARD R., **Les structures agraires du Velay occidental** - Cahiers de la Haute-Loire 1967

CHAMONARD R., **Population et organisation régionale dans l'arrondissement du Puy** - Cahiers de la Haute-Loire 1975

DAGET P. et POISSONET J., **Etude phyto-écologique de la commune de Thoras** (Haute-Loire) - C.N.R.S. Montpellier 1966

DE DOUE B., **De l'aménagement et de l'exploitation des bois de pins dans les environs du Puy** - Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy 1833

GACHON L., FEL A. et Coll., **La Margeride , La Montagne, les hommes** - I.N.R.A. Clermont-Ferrand 1983

JOUVE C., **Loudes... au pays du Feu** - Yssingeaux 1989

LARRERE R., DE LA SOUDIERE M., **Cueillir la montagne** - La Manufacture 1987

SABATIER G., **Economie rurale et vie paysanne en Velay aux XVII^e et XVIII^e siècles : le domaine de l'Hôtel Dieu au Poux** - Cahiers de la Haute-Loire 1981

OUVRAGES, ETUDES OU ARTICLES GENERAUX SUR LA HAUTE-LOIRE

ANONYME, CAILLOUX N°1 : **Les volcans du Velay**, Massif Central français - 1988

ANONYME, Guide Bleu, **Auvergne Bourbonais Velay** - Hachette 1992

ANONYME, **La recherche archéologique en Haute-loire** Histoire et préhistoire - Annales du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand (C.D.E.R.A.P.) 1983

ANONYME, **Monographie agricole du département de la Haute-Loire** - Ministère de l'agriculture 1929

ARDOUIN DUMAZET, **Voyages en France** - Paris 1909

ARSAC I., **Toponymie du Velay**. Origine et signification des noms de lieux et de lieux dits - Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay 1991

AULAGNIER A., **Aperçu sur la géologie et l'agriculture du département de la Haute-Loire et des pays limitrophes** (itinéraires) - Le Puy 1823

BAILLY Dr **Trois semaines d'excursion en Velay et Vivarais en 1880** - Paris 1881

BARRON L., **La Loire** - 1888 Edition de la Tour réédition 1988

BAYSSAT G., **Evolution du monde rural de la Haute-Loire** - Le Puy 1955

BERTRAND AJC et RAYNAUD M., **La Haute-Loire, sa géographie, son histoire** - Brioude 1941

BERTRAND L., **Usages locaux du département de la Haute-Loire** - 1865

BLANCHET J., **L'équilibre agro-sylvo-pastoral dans le département de la Haute-Loire** - 1959 (Mémoire E.N.A)

BLONDEL L. et TILLIARD J., **Diagnostic de l'environnement en Haute-Loire**, Mémoire de D.E.S.S. "Espace et Milieux" Université Paris VII / Conseil Général Haute-Loire 1991

BOIVIN P. et MERGOIL J., **Le Velay, son volcanisme et les formations associées** - Géologie de la France BRGM 1993

BONNAUD P., **Aperçus nouveaux sur les rapports de l'Auvergne et du Velay en Brivadois et sur le Haut-Allier à la lumière des faits de langue** - Almanach de Brioude 1986

BORGET J.N. et MERGOIL J., **Pierres Volcaniques du Velay et Haut-Vivarais : diversité des roches et des usages, lieux d'extraction et d'utilisation** - 117ème congrès sociétés savantes 1992

BOULE M., **La Haute-Loire et le Haut-Vivarais. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue** - Paris 1911

BOUT P., **Enquête géologique et hydrogéologique en Haute-Loire** - Bulletin de l'Institut National d'Hygiène 1958

BOUT P., **Histoire géologique de la Haute-Loire** - Le Puy 1952

BOUT P., **Les volcans du Velay** - Brioude 1972

BRIL H., **Découverte géologique du Massif Central, du Velay au Quercy** -, B.R.G.M 1988

CARTOGRAPHIE ET DECISION, **Haute-Loire Cartes sur tables** - Le Puy 1988

CHASSAING ET JACOTIN, **Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire** - Paris 1867

CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE, **Charte architecturale et paysagère de l'Auvergne** - 1992

C.P.I.E du Velay, Cahiers n°1 Botanique : **quelques problèmes écologiques traités au travers d'excursions botaniques en Haute-Loire** par Maryse Tort - 1988

C.P.I.E du Velay, **Inventaire départemental et propositions pour la gestion des tourbières** - 1988

D.R.A.C. Auvergne, **Préhistoire de la Haute-Loire** - Service régional de l'archéologie 1992

D.R.A.E. Auvergne, **Inventaire des tourbières d'Auvergne** - CARENE 1987

DELCAMBRE Et., **Géographie historique du Velay** - Paris 1937

DERIBIER DE CHEISSAC, **Description statistique du département de la Haute-Loire** - Le Puy 1824

DERIBIER DE CHEISSAC, **Dictionnaire topographique de la Haute-Loire** - Le Puy 1820

FAUJAS DE SAINT-FOND B., **Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay...** - Paris 1778
FEL-BOUET, **Atlas géographique du Massif Central** - Flammarion 1983
FILLOD A., **Le climat de la Haute-Loire** - Le Puy 1985
FRANCUS Dr (Ch.-Albin Mazon), **Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire** - Largentière réédition 1984
GACHON L., **L'Auvergne et le Velay** - Paris 1948
GACHON L., POURRAT H., **Auvergne** (Visages de l'Auvergne) - Strasbourg 1964
JAMMOT C., VALLADAS B., VEYRET-MEKDIJIAN Y. et VITTE P., **Auvergne Guides géographiques régionaux** - Masson 1988
JOANNE P., **Géographie du département de la Haute-Loire** - Paris 1881
JOUBERT B., **Oiseaux du Massif Central** - C.P.I.E. du Velay 1992
LANOYE F. de, **Voyage aux volcans de la France centrale** 1864 "Le tour du monde, Nouveau journal des voyages" - Hachette 1866
LAURENSON-ROSAZ C., **Les batisseurs** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
LOCUSSOL E., **Les régions naturelles du Velay**, publication de la société des études locales n°6 Section de la Haute-Loire - Le Puy 1926
MALEGUE H., **Eléments de statistique générale du département de la Haute-Loire** - Paris 1872
MALEGUE H., **Guide de l'étranger dans la Haute-Loire** - Le Puy 1866
MALTE-BRUN V.A., **Haute-Loire, géographie, histoire, statistique, administration** - Edition du Bastion, sans date
NAVETCH P., **Le remembrement... et après ? Le cas de la Haute-Loire** - D.E.S.S. Développement rural Université Lyon II / Conseil Général Haute-Loire1993
NICOLAS R., **Population et répartition de l'habitat rural dans les cantons de Pinols, Blesle et la Chaise-Dieu aux XIX^e^ et XX^e^ siècles** - Cahiers de la Haute-Loire 1982
NUGIER B., **Perspectives de renouvellement des exploitations agricoles de Haute-Loire, Conséquences foncières** - D.D.A.F. Haute-Loire 1981
PAUL G. et P., **Le Pays de Velay et le Brivadois** - Aurillac 1930
PETERLONGO J.M., **Guides géologiques régionaux : Massif Central** - Masson 1972
POURRAT H., **En Auvergne "Les Limagnes"** Coll. Les beaux pays - Arthaud 1952
ROUCHON U., **La vie paysanne dans la Haute-Loire** - Le Puy 1935
SABATIER G., **Le Vicomte assailli, économie rurale, seigneurie et affrontements sociaux en Languedoc des montagnes (Velay, Vivarais, Gévaudan), aux XVIIe et XVIIIe siècles** - Saint-Vidal 1988
SANTA-CATHERINA N., **Occupation de l'espace en vallée de l'Ance - D.E.S.S. Etudes rurales et agro-alimentaires** / P.N.R. Livradois Forez 1992
SEAUVE C. de, MULLER A., SENAC C., HERAUD G., **Cité-sites** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
SENAC C., **Pierres à bâtir** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
STEVENSON R.L., **Voyages avec un âne dans les Cévennes** - Bruges 1925
TAILOR et NAUDIER, **Voyage pittoresque dans le département de la Haute-Loire** - Paris 1819
THOMAS C., **Thèse agricole sur le département de la Haute-Loire** - 1921
VALADAS B., **Les hautes terres du Massif-Central Français I et II** - Thèse Paris I 1984
VIDAL DE LA BLACHE P.,**Géographie de la France** -E.Lavisse 1903
VISSAGUET L., **Lignes et couleurs du Velay** - Conférence faite à la Société des amis des arts et photo-club réunis de la ville du Puy 1905
YOUNG A., **Voyages en France pendant les années 1787-1788-1789 et 1790** - Paris Buisson, Réédition Arnaud Colin 1979

OUVRAGES GENERAUX SUR LE PAYSAGE

ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS, **La gestion et la protection de l'espace naturel en trente fiches juridiques** - S.R.P.N. 1991

ANONYME, **Ecologie et friches dans les paysages agricoles** - Ministère de l'Environnement 1993

ANONYME, **Les espaces naturels un capital pour l'avenir**, rapport du groupe de prospective présidé par Henry JOUVE, Commissariat général au plan - La documentation française 1991

AVOCAT C., **Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages** - "Lire le paysage, lire les paysages" Colloque universitaire de Saint Etienne, C.I.E.R.E.C. 1984

BAUDRY J. et Coll., **Lectures du Paysage**, collection INRAP- FOUCHER 1986

BEROUTCHACHVILI N. et ROUGERIE G., **Géosystèmes et paysages Bilan et méthodes** - Armand Colin 1991

BRINGET J.P., **Méthodologie des plans d'interprétation** - Atelier technique des espaces naturels 1992

C.A.U.E. de l'Ardèche, **Une gestion des paysages pour que l'Ardèche vive Diagnostic** - 1993

C.A.U.E. des Vosges, **Plan de paysage pour la vallée de la Plaine / Massif Vosgien** - 1992

CABANEL J., **Réalités du paysage d'aménagement** - Revue Métropolis 84/85 Numéro spécial "L'aménagement et ses paysages" 1989

DEFFONTAINE J.P. et DENI J.B., **Des unités de paysage aux unités de développement** - Revue L'espace géographique n° 4 1975

DEFFONTAINES J.P. et PRIGENT P., Lecture agronomique du paysage - Revue Mappemonde 87/4 1987

FISCHESSER B., **Quinze ans de paysagisme au service de la forêt et de la montagne** - Revue Paysage et aménagement n°11 1987

FREYTET A. et MAZAS A., **L'Atlas des pays et paysages des Yvelines** - C.A.U.E. des Yvelines 1992

FROMAGEAU J., **Une loi pour le paysage** - Revue Paysage et aménagement n°24 1993

LIZET B. et RAVIGNAN F. de, **Comprendre un paysage** - Guide pratique de recherche - I.N.R.A. 1991

LUGINBÜL Y., **Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages** - Ministère de l'équipement, direction de l'architecture et de l'urbanisme /SEGESA/C.N.R.S. Paris 1991

NEURAY G., **Des paysages Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?** - Gembloux 1992

ORMAUX S., **Cartographie du paysage** - Revue Mappemonde 87/4 1987

PLAISANCE G., **Le paysage français à découvrir et à vivre** - Sang de la terre 1987

ROUGERIE G., **Géographie des paysages** - Que sais-je ? 1969

SGARD J., **"De la protection à l'aménagement, un cadrage historique"** et **"Quelques concepts à propos de plans de paysage"** - Paysage, Grand Paysage Cahiers de l'I.A.U.R.I.F. n°106 1993

SOMMAIRE

Pages

Avertissement

LE DEVES

Carte des identités paysagères 1

Introduction 2

PREMIERE PARTIE : Analyse paysagère d'ensemble et clés de lecture 3

DEUXIEME PARTIE : Les entités paysagères - Propositions de gestion 19

Tableau récapitulatif : Atouts / Faiblesses / Propositions de gestion 38
Liste des arbres et arbustes 44

LA MARGERIDE

Carte des identités paysagères 45

Introduction 46

Analyse paysagère d'ensemble et clés de lecture 47

Tableau récapitulatif : Atouts / Faiblesses / Propositions de gestion 68
Liste des arbres et arbustes 76

Bibliographie 77